Annual Report

Year in Review: 2012-2013

Additional copies of the Annual Report may be obtained from:

Maritime Provinces Higher Education Commission
82 Westmorland Street
P.O. Box 6000
Fredericton, NB E3B 5H1
Canada
Telephone: (506) 453-2844

For an overview of the MPHEC and its activities, please visit the web site at: www.mphec.ca.

ISBN: 978-0-919471-97-9

Please contact us if you wish to be added to our regular mailing list.

THE MPHEC

Our work is accomplished through the collaborative efforts of these important groups:

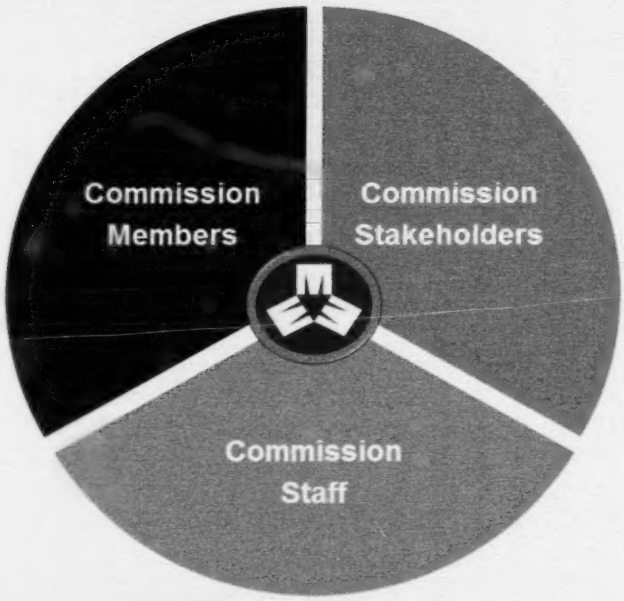

OUR MISSION

The Maritime Provinces Higher Education Commission (MPHEC) is an arm's length organization accountable to the Ministers responsible for post-secondary education in the Maritimes, which assists institutions and governments in enhancing the post-secondary learning environment.

Excerpt of the MPHEC Act

1. The Commission shall, in carrying out its duties, give first consideration to improving and maintaining the best possible service to students as life-long learners by:
   (a) taking measures intended to ensure that programs of study are of optimum length and best quality,
   (b) stressing prior learning assessment and recognition, and credit transfer, to implement the principle that duplication of effort is not required in order to gain credit for learning which [that - NS] has been successfully accomplished,
   (c) promoting smooth transitions between learning and work,
   (d) promoting equitable and adequate access to learning opportunities, including making those opportunities available at times and places convenient to the student, and
   (e) taking measures intended to ensure teaching quality.

2. The Commission's principal duties are:
   (a) to undertake measures intended to ensure continuous improvement in the quality of academic programs and of teaching at institutions, which without limiting the generality of the foregoing may include the review of institutional programs and practices for assuring such improvement and making recommendations to institutions and the Provinces,
   (b) to ensure that data and information is collected, maintained and made available for assuring the public accountability of institutions, and to assist institutions and the Provinces in their work, which without limiting the generality of the foregoing may include:
      (i) establishing data and system standards,
      (ii) establishing public reporting requirements and producing public reports, and
      (iii) carrying out studies in regard to public policy, institutional concerns and issues related to post-secondary education, and providing advice to institutions and the Provinces on these matters.
   (c) to take initiatives to stimulate cooperative action among institutions and the Provinces where such action is likely to improve the efficiency and effectiveness of the post-secondary education system in the Provinces, which without limiting the generality of the foregoing may include:
      (i) encouraging initiatives for institutions to offer joint, complementary and regional programs, and
      (ii) encouraging administrative, financial and common service arrangements which reduce the overhead cost of programs and the overall cost to students and the Provinces.
   (d) to continue to develop and administer funding transfers among the Provinces for regional programs, which without limiting the generality of the foregoing may include developing and administering funding arrangements for programs outside the region, as required to provide additional educational opportunities for students from the region, and
   (e) to undertake such other duties as the Ministers may assign.

3. The Commission may:
   (a) provide such services and functions, as may be agreed upon by the Ministers, to one or more institutions or to one or more of the Provinces,
   (b) provide such advice and services, as may be agreed upon by the Ministers, to one or more of the Provinces to determine their post-secondary education funding policy, and
   (c) recommend to the Ministers the names of post-secondary educational institutions that may be added to or deleted from those prescribed by [the - NS] regulation for the purposes of the definitions "institutions" and "universities" [in section 1 - NB]; [2002, c.34, s.11 -PEI].

Message from the Chair and the Chief Executive Officer

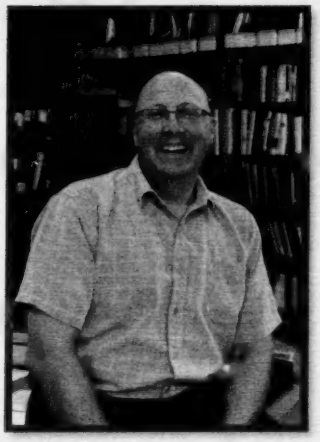

On behalf of the Maritime Provinces Higher Education Commission, we are pleased to present our 2012-2013 Annual Report. This document highlights our activities and accomplishments over the past fiscal year and we hope it provides valuable insight into the Commission's work.

We would like to begin by thanking James Randall for chairing the Commission this past year; his strong abilities as Chair have helped the Commission navigate significant changes over that period as the Commission endeavored to reorient itself in light of its recently defined strategic priorities. We would also like to thank Commission members, staff and stakeholders for their continuous hard work and dedication.

This has been a particularly busy year, and we are very pleased with the significant milestones we have reached with respect to each of our strategic priorities; namely, (1) the work done under quality assurance and (2) data collection and the development of research products.

For example, the Commission recently finalized its policy on *Academic Program Assessment Prior to Implementation*. In addition, the Commission has been preparing for a second cycle of its monitoring process, whereby it confirms that institutions are reviewing their programs and services and validates that institutional processes are focused on students and on learning. More specifically, we have conducted extensive consultations with stakeholders, launched through the release of a QA discussion paper and hosting of a well-attended Forum, to help ensure our approach for the second cycle is in line with stakeholders' needs. We received substantive feedback to our paper, notably though a lively and productive face-to-face discussion during the Forum. Our stakeholders continue to be a source of valuable information and we would like to thank you all for your continued support and enthusiasm of the Commission's work.

This has also proved to be an important year in the development of the Commission's research agenda. Beyond providing its stakeholders and the public with basic statistical products and research, the MPHEC is placing significant effort on developing measures of student progress and outcomes. Work has also begun on defining the Graduate Outcomes Survey Program conceptual roadmap, which will provide the foundation as we prepare to go to field in fall 2014. The highlight of our year with respect to this work was engaging with our stakeholders at the Forum on Data Collection and Research, where we confirmed our efforts were aligned with their expectations.

The Annual Report includes links to complete documents and releases from 2012-2013 to provide more details on the Commission's work and findings. We invite you to consult our website for more current information on the Commission's ongoing activities.

Christian Lacroix
Chair

Mireille Duguay
Chief Executive Officer

Table of Contents

The Commission

About the MPHEC 1
Operational Framework 1
Operating Principles 1
Review of Governance 1
Resources 2

Quality Assurance

Academic Program Assessment 3
Monitoring of Institutional Quality Assurance Policies and Procedures 4
Improving Coverage and Efficiency 4
Assessments Conducted Under the Provincial Degree Granting Acts (Services to Provinces: NB, NS) 5

Data and Information

Data Collection 7
Collection of Student Data (Post-Secondary Student Information System [PSIS]) 7
Graduate Outcomes (GO) Survey 7
Data Linkages 7
Data and Research Products 8
Basic Statistics 8
Data in Support of Funding Formulas (Services to Provinces: NB, NS) 8
Measures of Student Progress and Outcomes 8
International Students in Maritime Universities (Trends in Maritime Higher Education Vol. 9 No.3 May 2012) 9
Portable Learning: University Students Granted Credit for Prior Post-Secondary Education (Trends In Maritime Higher Education Vol. 10 No.1 Jan. 2013) 9
Development of KPIs (Services to provinces) 10
Custom Requests 10

Collaboration and Other Services

Forum on Quality Assurance 12
Forum on Data Collection and Research 12
NB/PEI Educational Computer Network Agreement (NB/PEI ECN) 12
Interprovincial Agreements and Intra-Maritime Program Funding Arrangements 13
Financial Services (Services to Provinces) 13
National and International Fora 13

Knowledge Sharing 14

APPENDICES *(available online only)*

A. **Audited Financial Statements**
http://www.mphec.ca/media/39909/A_A_Audited_Financial_Statements.pdf

B. **Membership of the Commission and its Committees**
http://www.mphec.ca/media/39897/A_B_1213_Membership_of_Commission_and_its_Committees.pdf

C. **Program Proposals Considered for Approval 2012-2013**
http://www.mphec.ca/media/39903/A_C_Program_Proposals_Considered_for_Approval.pdf

Year in Review: 2012-2013

THE COMMISSION

About the MPHEC

- The Commission is an arm's-length organization accountable to the Ministers responsible for post-secondary education in the Maritimes, and it will soon be celebrating its fortieth anniversary.
- Its composition is as follows:

Members of the MPHEC Board

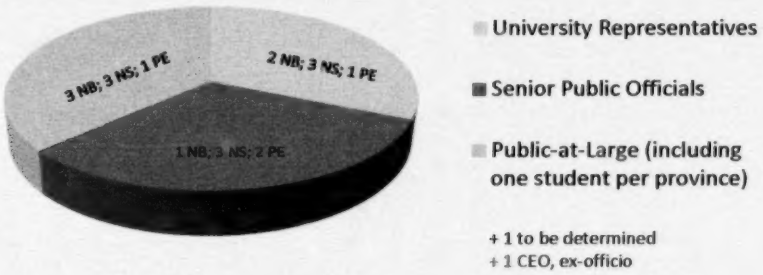
3 NB; 3 NS; 1 PE
2 NB; 3 NS; 1 PE
1 NB; 3 NS; 2 PE
University Representatives
Senior Public Officials
Public-at-Large (including one student per province)
+ 1 to be determined
+ 1 CEO, ex-officio

- A list of Commission members can be found in Appendix B, at: http://www.mphec.ca/media/39897/A_B_1213_Membership_of_Commission_and_its_Committees.pdf. At year-end, there was one vacancy.
- The Commission meets approximately five times per year, normally on institutional campuses, on a rotating basis.
- At year-end, the Commission operated with 12 permanent and contractual employees. A list of staff can be found at: http://www.mphec.ca/about/staff.aspx

Operational Framework

- The Commission puts a heavy reliance on stakeholder input through its operational framework (joint committees, working groups drawing on required expertise, etc.).
- The Commission's standing committees and working groups are as follows:
  - AAU-MPHEC Academic Advisory Committee
  - AAU-MPHEC Quality Assurance Monitoring Committee
  - AAU-MPHEC Advisory Committee on Information and Analysis
  - MPHEC Finance Committee
  - NB/MPHEC Finance Working Group
  - NB/PEI Educational Computer Network Board of Directors
  - NB/PEI Educational Computer Network Technical Committee
- A list of members on each of the above-noted committees can be found in Appendix B, at: http://www.mphec.ca/media/39897/A_B_1213_Membership_of_Commission_and_its_Committees.pdf.
- The Commission obtains additional stakeholder input through workshops/forums, stakeholder meetings, as well as seeking formal comments in various formats (e.g., through the Commission's program distribution process).

Operating Principles

- Universities are autonomous and responsible to their constituencies for the quality of academic offerings and activities.
- Stakeholders (governments, students, taxpayers, etc.) have a legitimate need for information and assurances about the quality of institutional programs and services.
- The best processes and outcomes emerge from dialogue and collaboration (iterative processes).

Review of Governance

- During this past fiscal year, the Commission undertook an organizational assessment to gauge its overall effectiveness as well as its achievement of its strategic goals. This included a staff survey as well as an interview-based Board assessment (conducted externally).
- We are pleased to report that the results of the staff survey confirmed that we are a high performing organization that is effectively addressing its strategic priorities, as outlined in our 2012-13 to 2014-15 Business Plan; these priorities include *first*, the Commission's quality assurance program (including program assessments and the

monitoring of universities' quality assurance frameworks) and *second*, maintaining a comprehensive collection of data and information products in-house.

- This report details the specific steps the Commission has taken during 2012-2013 to follow through on its strategic plan.

Resources

- The current fiscal year was the second of three years of planned reductions to the Commission's base funding. At the same time, the Commission was instructed that it would have to absorb cost-of-living adjustments and other inflationary items throughout the year.
- A review of the Commission's Graduate Survey Program in 2011 culminated in the cancellation of the existing program and the design of a new one, the Maritime Graduate Outcomes (GO) survey program. Annual funding for this re-designed survey was requested of the Provinces in the MPHEC's 2012-13 budget submission. Approval-in-principle was provided by all three of the Maritime provinces with each province to decide "the funding mechanism that best suits its structure to fund the survey."
- The Commission's revenue for its administration was approximately $1.6 million in 2012-2013; 96% of this funding is provided by the three Maritime provinces on a per-capita basis through the Council of Atlantic Premiers annual budget approval process. The remaining sources of revenue include: the Province of New Brunswick (translation allocation) and the New Brunswick Department of Post-Secondary Education, Training and Labour (for financial services and work performed under the Degree Granting Act [DGA]).

Revenue by Funding Source (2012-13)

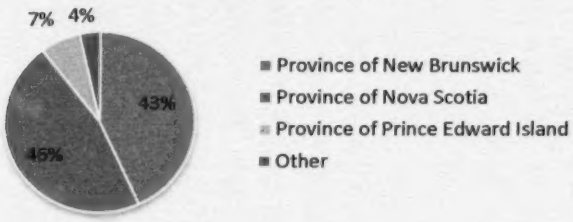

- The Commission's expenditures, totalling approximately $1.6 million in 2012-2013, are presented below (per key function).

Expense per Function (2012-13)

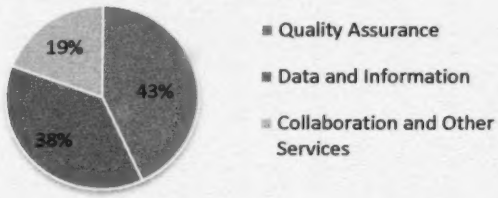

- The detailed MPHEC 2012-2013 financial statements can be found in Appendix A, online at: http://www.mphec.ca/media/39909/A_A_Audited_Financial_Statements.pdf

QUALITY ASSURANCE

Our Primary Quality Assurance Activities

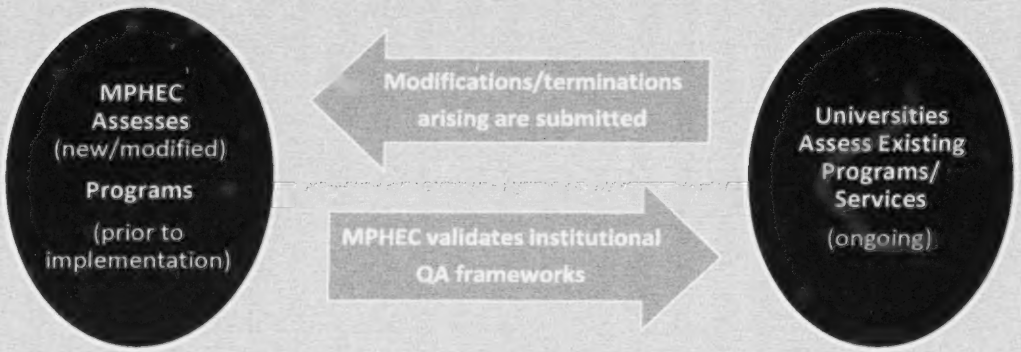
MPHEC Assesses (new/modified) Programs (prior to implementation)
Modifications/terminations arising are submitted
MPHEC validates institutional QA frameworks
Universities Assess Existing Programs/ Services (ongoing)

Academic Program Assessment

- The Commission provides quality assurance services for all publicly-funded universities in New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island. The Commission also carries out quality assessments of degree providers established under provincial Degree Granting Acts.
- The Commission's primary activities in the area of quality assurance include its program assessment process and quality assurance monitoring. When combined, both instruments ensure a continuum of quality, as illustrated below.
- As indicated above, quality assurance – and program assessment specifically – has been identified as the Commission's first priority for the current period.
- During 2012-2013, the Commission considered a total of 65 program proposals. The following demonstrates how this year's submissions relate to previous years.

Program Proposals Reviewed by the MPHEC

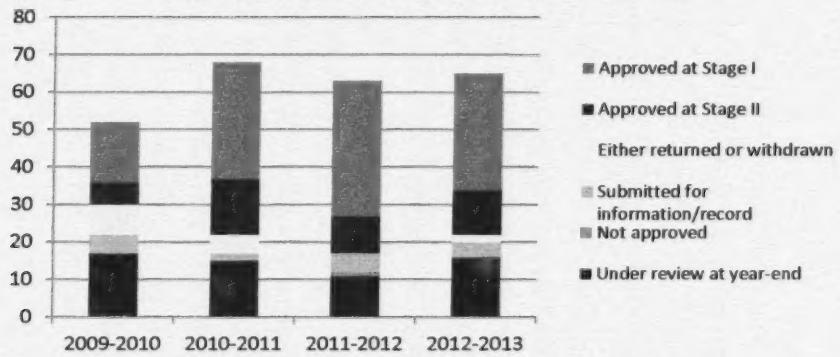

- Every program proposal submitted to the MPHEC undergoes a Stage I Assessment (defined as the assessment of the proposal against pre-determined criteria) by MPHEC staff, following a comment period. This allows all other universities to contribute to the assessment process, and the Commission is pleased that institutions continue to participate in this exchange; for example, the Commission received 56 comments this past fiscal year.

- The Stage I process is normally completed within 10 weeks; for example, in 90% of cases over this past fiscal year, the Commission's time on task for Stage I assessments was no more than 10 weeks. Program proposals that are not approved through Stage I Assessment then undergo a Stage II Assessment: that is, they are referred to the AAU-MPHEC Academic Advisory Committee.
- The Commission's recently finalized policy on *Academic Program Assessment Prior to Implementation* is designed to further clarify expectations and assist institutions in developing proposals that meet these standards and lead to Stage I approvals.
- In 2012-2013, the Commission approved 43 program proposals; of these, 72% were completed through the Stage I process.
- Details on each program proposal considered during the 2012-2013 fiscal year can be found in Appendix C, at http://www.mphec.ca/media/39903/A_C_Program_Proposals_Considered_for_Approval.pdf
- Through its iterative Stage II assessment process, the Commission has continued to guide and support institutions in ensuring that standards are met in program development. Programs that underwent revisions as a result of the program assessment process (8 in total) are identified with an asterisk in the table in Appendix C.

Monitoring of Institutional Quality Assurance Policies and Procedures

- The Commission's approach to quality assurance rests to a large extent on institutions reviewing their own programs and services on an ongoing basis. The monitoring function is a process through which the Commission confirms such reviews are indeed taking place and validates that institutional approaches are focused on students and on learning.
- The Commission has assessed the QA policies and procedures at all institutions within its scope as part of the first cycle of the monitoring process, and follow-up action plans in response to such reviews have been submitted by each institution; however, further work is required to conclude this process with four of the 16 institutions.
- The first cycle focussed on ensuring that all institutions had an implemented policy to support on-going quality assessment and improvement. This goal has largely been achieved but there are remaining gaps that ought to be addressed if the Commission is to discharge its legislated mandate properly.
- The Commission is moving forward with the development of a second cycle to close the gaps identified to date, primarily: students and learning, too often at the periphery of many institutional QA policies, and few institutions covering more than academic units in their review processes. This is another key component of the implementation of the Commission's Business Plan.
- In preparation for the second cycle, the Commission consulted with stakeholders through the release of a discussion paper (January 2013), *Students at the Heart: Quality Assurance at Maritime Universities* and hosting a Forum on Quality Assurance (March 2013). Substantive feedback was provided by students, student groups, institutional and government representatives that took part in this important exercise to help ensure that the Commission's monitoring process, including the proposed *Standards for Institutional Quality Assurance Policies*, are in line with stakeholders' needs and expectations.

Improving Coverage and Efficiency

Did you know?

- **99%** of Maritime university students are enrolled in MPHEC-approved programs.
- **98%** of active degree programs have MPHEC approval.

- The Commission's policy on *Academic Program Assessment Prior to Implementation* was finalized in 2012-2013, which updates the 2005 version of the *Policy on Quality Assurance*. In consultation with institutional representatives directly involved in program assessment, the Commission developed this update as a means to further clarify its program assessment process and the expectations for program proposal submissions. As a result, the process should be less resource-intensive for all involved. Advance copies of the Policy were made available at the Commission's Forum on Quality Assurance in March.
- In Nova Scotia and New Brunswick, students are only eligible for student financial assistance when enrolled in an MPHEC-approved program, and both provinces only account for MPHEC-approved programs within their respective funding formulae.
- The Commission is pleased to report that over 98% of degree programs offered by Maritime universities have Commission approval. This achievement reflects the high level of cooperation between the Commission and public universities in the Maritimes.
- In 2012-2013, the last workshops on program assessment were conducted on institutional campuses, completing a series that began in 2010-2011. These

workshops allowed individuals directly involved in preparing program proposals to provide specific feedback to the Commission for its forthcoming policy update and better understand the process/requirements.

- At times, programs are approved subject to one or several conditions requiring follow-up. The Commission actively monitors the level of compliance with such conditions. For example:
  - All programs are approved on the condition that the submitting institution conducts an external review of the program, normally after one or two cohorts have graduated. In 2012-2013, the Commission surveyed institutions through the *Status of Institutional Reviews of MPHEC-Approved Programs* to determine whether program reviews were taking place and/or the status of reviews underway.[1]
    - The survey covered 386 programs; of these, 61% had been externally reviewed by the institution.[2]
    - There was a wide range of program review activity across institutions, ranging from 0% to 100%. Not surprisingly, further analysis suggests that institutions who performed particularly well during the first cycle of the monitoring process demonstrated higher levels of program review activity. Through the second cycle, the Commission hopes to see an improvement at all institutions, and particularly at those with lower levels of review activity.
  - Some programs are approved with additional conditions that require follow-up. The Commission has recently revised its process to follow-up on such conditions. Over the past two years the Commission confirmed that 23 conditions have been met; the Commission has also begun the follow-up process for the remaining 9 outstanding conditions and will follow-up on others once they are due.

Did you know?

- A recent survey found that **61%** of programs approved by the MPHEC *between 1999 and 2006 (2009 for Master's/Certificates/ Diploma programs)* have undergone an institution-lead external review following program implementation.

Assessments Conducted Under the Provincial Degree Granting Acts

(Services to Provinces: NB, NS)

- The Commission, at the Minister's request, conducts a variety of assessments under the New Brunswick Degree Granting Act. At year-end, the Commission had concluded the following assessments:
  - **Bachelor of Business Administration – Yorkville University** (new, prior to implementation): In response to feedback from the assessment panel and the AAU-MPHEC Academic Advisory Committee, Yorkville University revised this proposal such that the Commission was able to advise the Minister (February 2012) that, as revised, and if effectively implemented, the BBA would correspond with the standards usually associated with the proposed credential, subject to a number of conditions (concerning admission and GPA requirements, credit transfer and prior learning assessment, implementation of the University's human resource plan, and external advising). The Commission also recommended that a follow-up review occur after two years of program operation. The Minister announced in May 2012 that degree designation had been granted, subject to conditions as recommended by the MPHEC.
  - **Bachelor of Business Administration – Yorkville University** (proposed modifications): Shortly after Yorkville's BBA was approved, the Province of New Brunswick requested advice from the Commission concerning proposed modifications to the program. The University sought to move from a tri-term to a quarterly calendar, reducing the number of weeks for each course, and the MPHEC was asked to assess the magnitude of the change, and to determine whether submission of a second proposal was warranted. In June, 2012, the Commission advised the Minister that the proposed modification, by itself, did not appear to warrant submission of a program proposal, though further changes may *cumulatively* constitute a significant modification. The Commission therefore recommended that the proposed modification be assessed as part of the already-scheduled two-year review of the BBA. In addition, the Commission recommended that a policy for the assessment of modifications to programs established under the NBDGA be developed; the Province agreed, and the development of such a policy is currently underway.

[1] This information request covers programs approved by the MPHEC between 1999-2006 for Bachelors and PhDs, and between 1999-2009 for Certificates, Diplomas and Masters, as all such programs were due for review by that time (or earlier).

[2] Two institutions have not yet reported their data.

- **Master of Arts in Counselling Psychology – Yorkville University** (existing): The Commission conducted a review of Yorkville University's existing MA in Counselling Psychology and advised the Minister (October 2012) that, as delivered, the program did not appear to correspond to the standards usually associated with the credential. The Commission recommended that Yorkville University implement the action plan it had developed in response to a draft of the panel report, along with several other immediate measures (related to the practicum, diagnosing patients, and research on human participants). The Commission also recommended that a follow-up review occur in 2013 (to verify that the University has been able to implement its action plan and meet the conditions outlined) and that enrolments be suspended pending results of the review. The Minister announced in January 2013 that the institution is required to undergo a second review as recommended by the MPHEC and that this review is to occur between May and September 2013; other conditions were to be addressed by May 2013.

- At year-end, the following assessments were at various stages:
  - **St. Croix University** (institutional assessment): Assessment of this proposed new institution was at the planning stages by year-end.
  - **Master of Business Administration / Executive Master of Business Administration – University of Fredericton** (existing): Assessment of these existing programs was at the planning stages by year-end.
- No assessments were undertaken under the Nova Scotia Degree Granting Act.

DATA AND INFORMATION

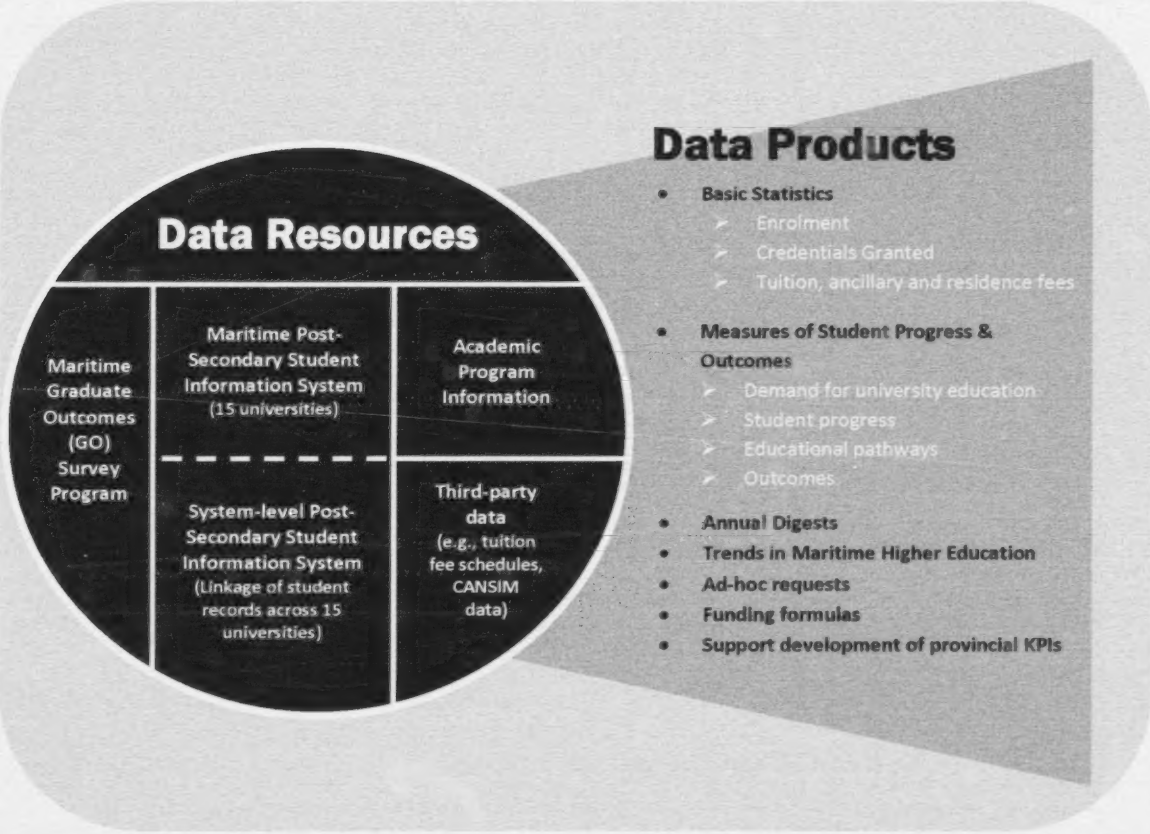

- The Commission collects data and develops statistical and research products that are nationally recognized as credible sources of information on postsecondary education. A key focus of this work is identifying the characteristics of programs and educational streams/pathways and other factors that impact upon student progression, credential completion and graduate outcomes. The aim is to make available value-added sources of information to governments, post-secondary institutions, students and the public-at-large, to increase awareness of, and dialogue on, Maritime post-secondary education issues and opportunities.

Data Collection

Collection of Student Data (Post-Secondary Student Information System [PSIS])

- The MPHEC collects data on institutions' program and course offerings, student demographics, program and course registration, and credit transfer through an annual submission, which is used to fulfill many information needs for the Commission (as support to Quality Assurance, Province-Specific Services [funding formulas] and Data and Information), provincial governments, the universities and others invested in postsecondary education. Maritime universities reported 201 elements through PSIS for 89,745 students enrolled and/or graduated during the 2011-2012 academic year. (http://www.mphec.ca/research/postsecondarystudentinfosys.aspx).
- In May 2012, the MPHEC released a new version of its proprietary software, the MPHEC Maritime pre-screener (MPS), which is used by Maritime universities to verify PSIS data files before submission to the MPHEC. The updated version (9.0) incorporates new features such as Classification of Instructional Program (CIP) code verification, and it is now also available to colleges under the mandate of the MPHEC.

Graduate Outcomes (GO) Survey Program

- Following a thorough review in 2011-12, the Commission replaced its existing graduate survey program (originally launched in 1995) with the new GO Survey Program. The Program encompasses the themes of financing education, employment outcomes, graduate mobility, and further education. It focusses solely on Maritime university bachelor's graduates and follows a 6-year cycle which includes two graduating cohorts; both interviewed two years after graduation, with one of those two cohorts also interviewed six years after graduation. The Program costs $145,000 per year, funded by the three provinces. The first survey under this redesigned program will occur in 2014 – a two-year out survey of the Class of 2012.
- In 2012-13, work began on developing the GO Survey Program Conceptual Roadmap which outlines the conceptual linkages between the individual surveys of the program, the detailed methodological framework, and analytical framework.
- The design of the GO Survey program is such that the Commission can undertake allied initiatives which will help meet the research objectives. Two such initiatives were under development in 2012-13: first, collaboration with the three provinces to survey high school students in grade 12. The information gathered (among those intending to enroll) on expectations for postsecondary education, and the value placed on postsecondary education, would be compared to graduate outcomes to determine the extent to which expectations are met. The second initiative is to analyze data from the Canadian University Survey Consortium (CUSC) – both the 2012 survey of graduating students and the 2013 survey of entering students – under data sharing agreements with the five Maritime universities which participated. These surveys will also provide information on students' expectations for a university education, and outcomes such as anticipated future earnings.

Data Linkages

- The Commission continues to build its analytical capacity, transforming the annual PSIS submissions from individual universities into a system-level data resource that links student records between Maritime institutions and over time. A pilot project linking responses from the 2009 survey of Class of 2007 graduates to this system level data is complete; analysis of this data file will describe the relationships between graduate attributes, educational pathways (e.g., time-to-degree, switching institutions, working while studying) and outcomes (e.g., debt and employment) and is now underway.

Data and Research Products

- Each fall, the MPHEC releases a set of standard statistical tables and downloadable databases that provide information on key indicators and trends in the Maritime university system.

Basic Statistics

- Enrolment and full-time equivalents statistical tables are available at: http://www.mphec.ca/research/enrolment.aspx

University enrolment by student origin, 2011-2012

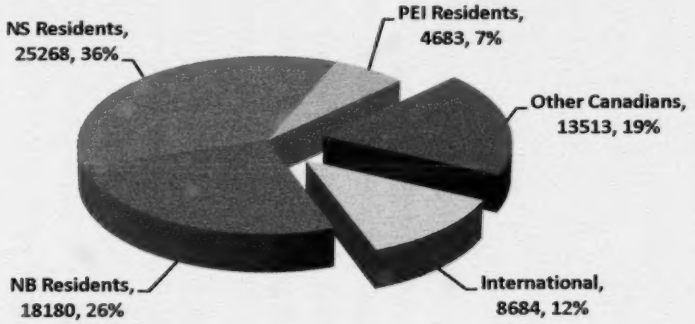

- Credentials granted tables (improved and expanded for the current reporting year), are available at: http://www.mphec.ca/research/credentialsgranted.aspx
- Tuition fees data for undergraduates, graduates and international students are available at: http://www.mphec.ca/research/tuitionsurvey.aspx

Data in Support of Funding Formulas (Services to Provinces: NB, NS)

- As a service to the Provinces, the MPHEC provides, on an annual basis, calculated key measures from PSIS to New Brunswick and Nova Scotia in support of their funding formulas (http://www.mphec.ca/funding/fundingadministration.aspx).
- The MPHEC delivers full course equivalents, weighted full course equivalents, full-time equivalents, and enrolments, which support the following components of the Nova Scotia Funding Formula: the Weighted Enrolment Grant, the Size Grant, the French Language Grant, the Part-Time Student Grant and the international student funding limits.
- The Commission calculates full-year weighted full-time equivalents for use within the funding formula calculating the distribution of Unrestricted Operating Assistance to the New Brunswick Universities. These are also used in the annual calculation of the Regional Transfer Arrangement (further explained below under "Interprovincial Agreements and Intra-Maritime Program Funding Arrangements").

Measures of Student Progress and Outcomes

- As a core component of its Research Agenda, the Commission has been developing measures of student progress and outcomes based on student administrative data (PSIS) as well as graduate outcomes survey data. The project extracts further value from existing data resources by building robust measures which inform the themes of: demand for university education; student progress (e.g. persistence and graduation); educational pathways (e.g., time-to-degree, switching institutions, annual course load); and outcomes (e.g. employment, financing education, pursuing further education, mobility and perceptions of university experience).
- The project was launched in 2008 to help fulfill the Commission's mandate to assist institutions and governments in enhancing the post-secondary learning environment. The measures developed under this project can support institutions in continuing to deliver quality education and governments in providing accountability and transparency, and in providing students and their families with an understanding of the nature of educational pathways in the Maritime university 'system' and the outcomes of its graduates.

International Students in Maritime Universities (Trends in Maritime Higher Education Vol. 9 No.3 May 2012)

- In May 2012, the Commission released a report on International students in Maritime universities which revealed that the number of international student enrolled in the region's universities has more than doubled in the last ten years. The report also showed that the increase has not been uniform across sending countries highlighting the unpredictability of international student enrolment. For example, just five years ago, Saudi Arabia was ranked 13th among sending countries, but today it ranks second behind China, with the number of students increasing from 75 to 645 over that period.
- The findings also show that the proportion of international students is not uniform across disciplines; at the undergraduate level, international students represent more than one in four students enrolled in Commerce and Administration programs, and, at the graduate level, almost half of the students enrolled in Engineering and Applied Sciences programs.
- Given that students in Maritime universities come from over 160 countries, and that there are a multitude of factors at play on a global level that affect study abroad, institutions in the region are likely faced with many related challenges, including recruitment, enrolment management and the design of student support services.

"The increase in the number of international students has been remarkable, and it has helped to keep overall university enrolment stable in the region at a time when fewer Maritimers are enrolling."

-Mireille Duguay, CEO

International student enrolment in Maritime universities from 2000-01 to 2010-11, by province of study

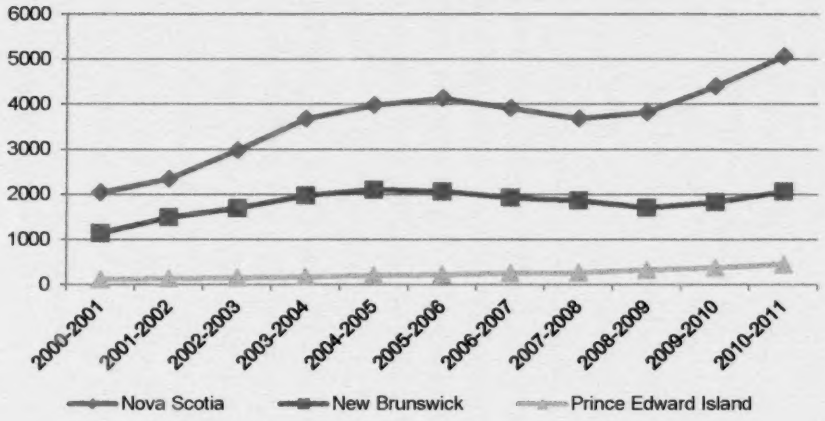

Portable Learning: University Students Granted Credit for Prior Post-Secondary Education (Trends in Maritime Higher Education Vol. 10 No.1 Jan. 2013)

- In January 2013, the MPHEC released a study on students awarded credit for prior post-secondary education. The pilot study established benchmarks to allow the Commission to track changes over time in the number of students transferring into Maritime universities, the sending institutions, and the number of credits granted, and compare these figures to those in other Canadian jurisdictions.
- Further highlights from the study include:
  - 25% of students transferring from a college were granted at least two years of university credits.
  - One in five new students is granted transfer credits for courses completed at another college or university.
  - Students transfer from over 200 colleges and universities across Canada, and PSE institutions in 76 countries.
  - Half of transfer students receive the equivalent of at least one year of transfer credits, and 16% receive two years.
  - A quarter of students transferring from colleges enter into the third year of a university program. Students transferring into Commerce and Administration degrees are granted a higher number of credits, likely due to the compatibility of programs between institutions.

"Making it easier for students to transfer credits for courses taken elsewhere may help save time and money for students, governments and the system as a whole."

-Mireille Duguay, CEO

Origin of new full-time bachelor students in 10 Maritime universities, 2009 cohort

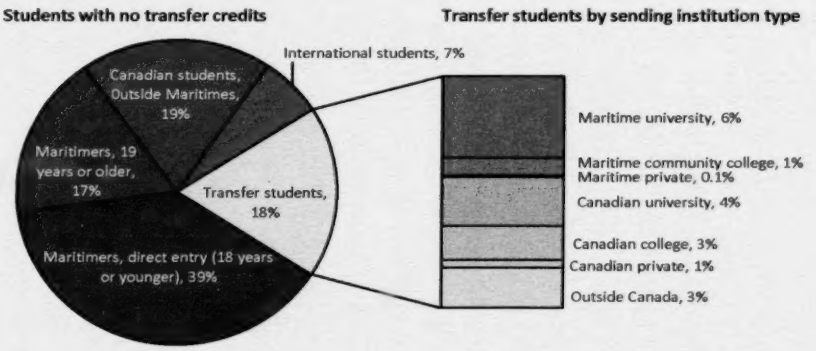
Students with no transfer credits
Transfer students by sending institution type
International students, 7%
Canadian students, Outside Maritimes, 19%
Maritimers, 19 years or older, 17%
Transfer students, 18%
Maritimers, direct entry (18 years or younger), 39%
Maritime university, 6%
Maritime community college, 1%
Maritime private, 0.1%
Canadian university, 4%
Canadian college, 3%
Canadian private, 1%
Outside Canada, 3%

- Transfer agreements between private Canadian institutions or institutions outside Canada and Maritime universities appear to be linked to higher number of credits granted to students from these sending institutions. In the Maritimes, the number of transfer agreements between colleges and universities is increasing, and appear to create new pathways for college graduates. The aim of these agreements is to create mobility opportunities for students and avoid duplication of learning by recognizing equivalent course work, either through course-by-course or block transfer of credits.

Development of KPIs (Services to provinces)

- Assistance is being provided to New Brunswick in the development of its Key Performance Indicators (KPIs).

Custom Requests

- Over the course of the year, the Commission has provided custom data files and measures to government, institutions and other stakeholders.

COLLABORATION AND OTHER SERVICES

Samples of feedback at our Forum on Quality Assurance...

Great experience as a student to interact with administrators as well as academic deans!

I particularly valued the MPHEC's positive attitude, willingness to collaborate and desire for feedback.

I very much liked the opportunities to challenge the assumptions made in the QA project and the chance to hear the opinions of my colleagues.

Very useful.

I really valued the small group discussion format.

Great format, loved the carousel discussions.

I was not sure what to expect coming to this Forum, but I was pleasantly surprised by how it turned out. As a student, it was a great learning experience.

What I particularly valued about the Forum was the MPHEC's interest in feedback, transparency, accountability, quality & 'students at the heart.'

I particularly valued the opportunity it offered to look at numerous issues to do with quality assurance process from a variety of perspectives.

...As well as at our Forum on Data Collection and Research:

It's great to have k-12 reps and government staff in the room for discussions

An excellent chance to network and learn about others perspectives

Well done

Information on the pathways to education piece were excellent

I particularly valued networking with colleagues, exchange of ideas, helping shaping MPHEC research agenda and methodology

MPHEC reporting is excellent – data and reports online are so useful. Keep it up

I particularly valued the ability to discuss with other participants from other universities and get their views on common issues universities face

Excellent. Keep up the good work.

Thanks for a great opportunity to share and learn!

- The Commission knows that much more is achieved through cooperation with stakeholders. Each stakeholder group brings a different, important, piece of the "puzzle" when offering their input on the issue at hand. Collaborative work has yielded positive results time and time again, and it has helped to ensure that the Commission's efforts are in line with stakeholders' needs and expectations. Furthermore, and in many cases, working together represents a cost-effective approach for all those involved. For these reasons, and many more, the Commission is continuously engaging in collaborative efforts with its stakeholders.

Forum on Quality Assurance

"What I particularly valued about the Forum was the MPHEC's interest in feedback, transparency, accountability, quality & 'students at the heart'."

-Forum Participant, March 25, 2013

- The Commission began a round of consultation with stakeholders through the release of a discussion paper, *Students at the Heart: Quality Assurance at Maritime Universities* (http://www.mphec.ca/resources/Students_at_the_Heart.pdf) followed by a *Forum on Quality Assurance: Towards a Student Centred Approach* (March 25, 2013) at Mount Allison University. This consultation process is designed to enhance how universities assess their programs/units and to clarify the role the Commission can play to support these developments. All Maritime universities within the Commission's scope participated in the Forum, along with student and government representatives from all three Maritime provinces.
- Stakeholders provided substantive feedback on the Commission's proposed approach for the second cycle of the monitoring process, as well as the revised *Standards for Institutional Quality Assurance Policies*. In response, the Commission will ensure the alignment of its quality assurance efforts with stakeholders' needs and expectations.
- The Commission is developing a summary report on the Forum, which will be circulated to participants and made available on the MPHEC website.

Forum on Data Collection and Research

"What I particularly valued about the Forum was networking with colleagues, exchange of ideas, helping shape the MPHEC research agenda and methodology"

-Forum Participant, March 26, 2013

- For the past several years, the Commission has been hosting an annual event on Data Collection and Research, which provides a venue for data providers and provincial representatives to become informed of data collection requirements and processes, to discuss issues related to the reporting of student administrative data, and to learn about the Commission's research. In fiscal 2012-13, two such fora were held:
  - The first was more technical in nature, and took place April 17, 2012 at the Nova Scotia Agricultural College, in Truro Nova Scotia. This forum was attended by institutional researchers, registrars, and provincial representatives responsible for post-secondary education. The agenda included information on the PSIS data submission, MPHEC research projects, PSIS data linkage methodology, and a presentation by the CEO on the development of the Commission's Research Agenda.
  - The invitation for the second forum, held March 26, 2013, was broadened to include student groups, senior university administrators and provincial representatives responsible for K-12, so that the Commission could consult with stakeholders on two core components of its Research Agenda: the Measures of Student Progress and Outcomes, and the Graduate Outcomes Survey Program. The feedback from participants helps ensure the value and relevance of the Measures, that they are aligned with stakeholder needs, and that Commission reporting is effective.

NB/PEI Educational Computer Network Agreement *(NB/PEI ECN)*

- The NB/PEI Educational Computer Network (ECN), in which the Commission is a signatory, has provided connectivity among its members and to the wider world for the past 41 years. Additional benefits include joint purchasing and licensing, shared support services, the delivery of network-based services and information exchange.
- The ECN Board recently hired a consultant to perform an IT Assessment of each individual ECN member institution (to assess the strengths and weaknesses of each organization's technical infrastructure and processes) as well as the consortium (to identify new areas of collaboration for the group). As a member of the ECN, the MPHEC was one of the organizations reviewed at no direct cost to the Commission. At year-end, the individual assessments had been completed and presented to senior staff at individual institutions. The consortium-level assessment will be presented to ECN members in the new fiscal year. It is expected that the results of the review will allow the ECN to develop a multi-year strategic plan.
- The ECN partnered once again with Interuniversity Services Inc. (ISI) in November 2012 to host a one-day workshop at the University of Prince Edward Island on

various Microsoft-related topics (licensing, Windows 7/8, etc.) for ECN members. A Sharepoint session was also hosted at Université de Moncton in February 2013. Both events were well attended.

- All of the NB and PEI institutions within the ECN shared in the joint purchase of commercial internet services for the first time in 2010-11. In the current fiscal year, the NBCC and CCNB also joined this partnership.

Interprovincial Agreements and Intra-Maritime Program Funding Arrangements

- The Commission continued to administer agreements with other Canadian provinces to place Maritime students in programs of study not available in this region. In 2012-2013, **490 Atlantic students** benefited from these agreements.
- The Commission also maintained the Regional Transfer Arrangement (RTA) whereby each of the three Maritime provinces provides funding for any of its residents enrolled in a university program in either of the other two Maritime provinces that is not offered in the student's home province. As a result, in 2010-2011, the latest year for which statistics are available at the time the budget is prepared, a total of **1,243 students** benefited from the RTA.
- In addition, **229 Atlantic** students in Veterinary Medicine and Veterinary Sciences were funded through the Atlantic Veterinary College Interprovincial Funding Agreement in 2010-2011, the latest year for which statistics are available at the time the budget is prepared. The agreement is administered by the Province of Prince Edward Island.

Financial Services *(Services to Provinces)*

- ***New Brunswick:*** The Commission is responsible for preparing the university education budget (which also includes the Maritime College of Forest Technology). This includes calculating operating (unrestricted, tuition grant and restricted) assistance and the various transfers through interprovincial agreements in which the Province participates.
- The MPHEC also administers the university education budget throughout the year, including the Province's committed funds. This includes providing audited financial statements for the Province's university education funding.
- The Commission provides support to the NB/MPHEC Finance Working Group and flows federal funding to institutions for the Canada/New Brunswick Official Languages in Education Agreement and sits on the bi-partite committee that reviews projects submitted under the Province's University Deferred Maintenance Program.
- ***Prince Edward Island***: The Commission is responsible for preparing the post-secondary education (PSE) budget. This includes providing the budgeted amounts for the various transfers through interprovincial agreements in which the Province participates.
- The Commission flows funding for the Department of Health relating to Prince Edward Island's contribution to the residency stipends at the Dalhousie Medical School.
- The Commission also administers the PSE budget throughout the year, including the Province's committed funds. This includes providing audited financial statements for the Province's university education funding.

National and International Fora

- The Commission is a member of various committees and working groups and may be delegated by the Maritime Ministers to represent all three Maritime provinces.
- The Commission participates in the following:
  - CMEC Quality Assurance Subcommittee
  - Pan-Canadian Consortium on Admissions & Transfer
  - National Advisory Committee on Post-Secondary Education Statistics
  - Strategic Management Committee (SMC)
  - SMC Subcommittee on the CESC Data Strategy
  - Atlantic Financial Reporting Committee
  - International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education

Knowledge Sharing

Quality Assurance

Publications:

- *Students at the Heart: Quality Assurance at Maritime Universities*. January 2013.
- *Academic Program Assessment Prior to Implementation* (Policy and Procedures). March 2013.
- *Programs Under Review*: The MPHEC publishes electronically information on program proposals undergoing review at regular intervals:
  - May 4, 2012
  - July 13, 2012
  - October 15, 2012
  - February 26, 2013

Presentations to:

- Vice President Academics: "Quality Assurance, Maritime Universities and MPHEC: A Focus on Students" (June 1, 2012 – Charlottetown, PEI)
- Afghan Delegation: "Quality Assurance, Maritime Universities and MPHEC: A Focus on Students" (September 20, 2012 – Fredericton, NB)
- Nova Scotia Work Group on Quality: "Defining the MPHEC's Approach to Quality" (October 12, 2012 – Halifax, NS)
- Federation of New Brunswick Faculty Associations: "A Focus on Students" (December 5, 2012 – Fredericton, NB)
- Canadian Federation of Students – NS and Students NS: "Students at the Heart: Quality Assurance at Maritime Universities" (January 31, 2013 – Halifax, NS)
- Forum on Quality Assurance participants: "Overview of the Commission's Proposal: Context and Proposed Institutional Standards" (March 25, 2013 – Sackville, NB)
- Forum on Quality Assurance participants: "Overview of the Commission's Proposal: Proposed Implementation" (March 25, 2013 – Sackville, NB)

Workshops with:

- Université Sainte-Anne and Nova Scotia Agricultural College: Workshops on Quality Assurance (April 2012)

Data & Information

Publications:

- Trends in Maritime Higher Education. *International Students in Maritime Universities. Volume 9, Number 3. May 2012.*
- *2011-2012 Undergraduate Ancillary and Residence Fee Statistics*. June 2012.
- 2012-2013 Tuition, Ancillary and Residence Fees. October 2012.
  - Enrolment and Full Year FTE Statistics; in December 2012, 10 tables were produced on enrolment statistics, along with databases available for download.
  - Total Enrolment by Province, Institution, and Registration Status (2007-2008 to 2011-2012)
  - Total Undergraduate Enrolment by Province, Institution, and Registration Status (2007-2008 to 2011-2012)
  - Total Graduate Enrolment by Province, Institution, and Registration Status (2007-2008 to 2011-2012)
  - Total Full-Time Equivalent (FTE) as of December 1st, by Province, Institution, and Registration Status (2007-2008 to 2011-2012)
  - Enrolment of International Students by Province, Institution, Registration Status, and as a Percentage of Total Enrolment (2007-2008 to 2011-2012)

- Total Enrolment by Province, Major Field of Study, and Level of Study (2007-2008 to 2011-2012)
- Total Enrolment by Province, Immigration Status, Province of Residence, and Level of Study (2007-2008 to 2011-2012)
- Total Enrolment by Province, Institution, and Gender (2007-2008 to 2011-2012)
- Total Enrolment by Province, Field of Study, and Gender (2007-2008 to 2011-2012)
- Total Enrolment by Province, Institution, and Age Group (2007-2008 to 2011-2012)

- Statistics on Credentials Granted; in March 2013, 3 tables were produced on enrolment statistics, along with databases available for download.
  - Credentials Granted by Province, Type of Credential, and Program Orientation (2007 to 2011)
  - Degrees Granted by Province, Program Type, and Program Orientation (2007-2011)
  - Undergraduate Degrees Granted by Province, Institution and Field of Study (2007 to 2011)
- Trends in Maritime Higher Education. *Portable Learning: University Students Granted Credit for Prior Post-Secondary Education*; Volume 10, Number 1. January 2013.

Presentations to:

- Forum on Data Collection and Research participants: "Data Stewardship" (April 17, 2012 – Truro, NS)
- Forum on Data Collection and Research participants: "Developing the MPHEC Research Program" (April 17, 2012 – Truro, NS)
- Forum on Data Collection and Research participants: "Graduate Survey" (April 17, 2012 – Truro, NS)
- Forum on Data Collection and Research participants: "Enrolment and Credentials Granted: Recent Trends" (April 17, 2012 – Truro, NS)
- Forum on Data Collection and Research participants: "Provincial Student Identifiers" (April 17, 2012 – Truro, NS)
- Forum on Data Collection and Research participants: "PSIS Submissions" (April 17, 2012 – Truro, NS)
- Forum on Data Collection and Research participants: "Validation of PSIS Data and MPHEC Outputs" (April 17, 2012 – Truro, NS)
- Higher Education Quality Council of Ontario: "The MPHEC Data and Information Framework" (March 18, 2013 – Ottawa, ON)
- Forum on Data Collection and Research participants: "Forum on Data Collection and Research: Measures of Student Progress and Outcomes" (March 26, 2013 – Sackville, NB)

OTHER

Publications:

- *The Next Phase of Development of the MPHEC: Business Plan 2012-13 to 2014-15.* April 2012.
- NB/PEI Educational Computer Network. *Annual Report*. November 2012.
- *Annual Report – Year in Review: 2011-2012*. October 2012.

Presentations to:

- Moncton Rotary Club: "What Google Won't Tell You" (February 25, 2013 – Moncton, NB)

Rapport annuel

Faits saillants de l'année 2012-2013

Vous pouvez obtenir des exemplaires additionnels du présent rapport annuel en vous adressant à :

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
82, rue Westmorland
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1 Canada
Téléphone : 506-453-2844

Pour avoir un aperçu de la Commission et de ses activités, veuillez consulter le site Web à l'adresse suivante : www.cespm.ca.

ISBN: 978-0-919471-97-9

Veuillez communiquer avec nous si vous souhaitez que votre nom figure sur notre liste d'envoi.

LA CESPM

Nous accomplissons notre travail grâce aux efforts de collaboration avec ces groupes importants :

NOTRE MISSION

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) est une organisation autonome, responsable devant les ministres chargés de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes, qui a comme mission d'aider les établissements et les gouvernements à améliorer le milieu de l'environnement postsecondaire.

Extrait de la Loi sur la CESPM

1. La Commission doit avant tout, dans l'exercice de ses fonctions, tenir compte de sa responsabilité première d'améliorer et de maintenir le meilleur service possible aux étudiants pour qu'ils puissent bénéficier d'une acquisition continue du savoir, en
   a) prenant les mesures nécessaires pour garantir des programmes d'études d'une durée suffisante et de meilleure qualité,
   b) privilégiant l'évaluation et l'identification de l'acquis, ainsi que le transfert des crédits, selon le principe que le dédoublement d'efforts n'est pas nécessaire à l'obtention de crédits pour l'apprentissage déjà acquis avec succès,
   c) assurant une transition sans heurt entre les études et le travail,
   d) assurant un accès équitable et approprié aux possibilités d'études, notamment en rendant ces possibilités accessibles à des dates et à des endroits qui conviennent aux étudiants, et
   e) prenant les mesures nécessaires pour assurer la qualité de l'enseignement.

2. La Commission a pour fonctions principales
   a) de prendre des mesures destinées à assurer l'amélioration continue de la qualité des programmes universitaires et de l'enseignement offert dans les établissements qui, sans limiter la portée générale de ce qui précède, peuvent comprendre la révision des programmes et des usages suivis dans les établissements pour assurer une telle amélioration et faire des recommandations aux établissements et aux Provinces,
   b) d'assurer la collecte et la tenue des données et des informations ainsi que leur accès pour permettre la responsabilisation des établissements face au public et d'aider les établissements et les Provinces dans leur travail, ce qui, sans limiter la portée de ce qui précède, peut comprendre
      (i) l'établissement de normes en matière de données et de systèmes,
      (ii) l'établissement de prescriptions applicables aux rapports publics et la production de rapports publics, et
      (iii) l'exécution d'études relatives aux politiques gouvernementales, aux préoccupations des établissements et aux questions relatives à l'enseignement postsecondaire, et la prestation de conseils aux établissements et aux Provinces sur ces sujets,
   c) de prendre des initiatives pour encourager entre les établissements et les Provinces une coopération susceptible d'améliorer l'efficience et l'efficacité du système d'enseignement postsecondaire dans les Provinces, ce qui, sans limiter la portée générale de ce qui précède, peut comprendre
      (i) l'encouragement des établissements à prendre des initiatives pour offrir des programmes communs, complémentaires et régionaux, et
      (ii) l'encouragement d'ententes administratives, financières et de mise en commun des services qui réduisent les frais généraux des programmes et le prix de revient global pour les étudiants et les Provinces,
   d) de continuer à développer et à administrer les transferts de fonds entre les Provinces pour les programmes régionaux, ce qui, sans limiter la portée générale de ce qui précède, peut comprendre le développement et l'administration d'ententes de financement pour des programmes dispensés en dehors de la région, afin de fournir des possibilités éducationnelles supplémentaires aux étudiants de la région, et
   e) de prendre en charge toutes autres fonctions que peuvent lui assigner les ministres.

3. La Commission peut
   a) fournir des services et remplir des fonctions, selon ce que peuvent convenir les ministres, à l'intention d'un ou plusieurs des établissements ou d'une ou plusieurs des Provinces,
   b) fournir des avis et des services, selon ce que peuvent convenir les ministres, à l'intention d'une ou plusieurs des Provinces, dans l'établissement des politiques de financement de l'enseignement postsecondaire, et
   c) recommander aux ministres le nom d'établissements d'enseignement postsecondaire pour les ajouter ou les retirer de la liste prescrite par[le -N.-É] règlement pour les fins des définitions « établissements » et « universités » [de l'article 1 - N.-B]; [2002, c. 34, art. 11 -Î.-P.-É.].

Message du président et de la directrice générale

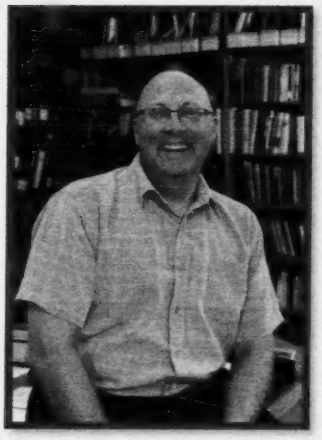

Au nom de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), c'est avec plaisir que nous vous soumettons le rapport annuel 2012-2013. Ce document résume les activités et les réalisations accomplies au cours du dernier exercice financier et nous espérons qu'il vous fournira des renseignements utiles sur les travaux de la Commission.

Nous souhaitons d'abord remercier James Randall pour avoir présidé la Commission au cours de l'année qui s'achève; ses grandes compétences à titre de président ont permis à la Commission de piloter des changements importants au cours de cette période, car la Commission s'est employée à réorienter ses activités à la lumière de ses priorités stratégiques définies récemment. Nous souhaitons également remercier les membres de la Commission, son personnel et ses intervenants pour leur travail continu, leur dévouement et leur travail acharné.

L'année a été particulièrement occupée, et nous sommes très heureux d'avoir franchi des étapes cruciales en ce qui a trait à chacune de nos priorités stratégiques, notamment 1) le travail que nous avons accompli en matière d'assurance de la qualité et 2) la collecte de données et l'élaboration de produits de recherche.

Par exemple, la Commission a récemment mis la touche finale à sa politique intitulée Évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre. La Commission se prépare également pour un deuxième cycle de son processus de vérification, au moyen duquel elle confirme que les établissements revoient leurs programmes et services et que les processus institutionnels sont axés sur les étudiants et sur l'apprentissage. Plus précisément, nous avons mené un vaste processus de consultation auprès des intervenants, au moyen du lancement d'un document de travail sur l'assurance de la qualité, et organisé un forum qui a réuni de nombreuses personnes, pour nous assurer que notre approche en ce qui concerne le deuxième cycle correspond aux besoins des intervenants. Nous avons reçu des commentaires de fond quant à notre projet, en particulier à l'occasion d'un dialogue animé et productif pendant le forum. Nos intervenants continuent de constituer une source précieuse de renseignements et nous souhaitons les remercier tous pour leur soutien et leur enthousiasme continus en vers le travail de la Commission.

Cette année s'est également avérée importante pour ce qui est de l'élaboration du programme de recherche de la Commission. En plus de fournir aux intervenants et au public des résultats de recherche et des produits statistiques de base, la CESPM investit des efforts considérables pour élaborer des mesures du progrès et des résultats des étudiants. Le travail a également été entamé pour définir la feuille de route conceptuelle du Programme de sondages sur les résultats des diplômés, ce qui jettera les bases en vue de la réalisation du sondage à l'automne 2014. Le moment fort de l'année à cet égard est survenu avec les intervenants lors du Forum sur la collecte de données et la recherche, car nous avons pu constater que nos efforts sont en phase avec leurs attentes.

Le rapport annuel comprend des liens menant à l'ensemble des documents et des publications de 2012-2013, ce qui permet de fournir de plus amples renseignements sur les travaux et les résultats de la Commission. Nous vous invitons également à consulter le site Web de la CESPM pour obtenir les plus récents renseignements sur les activités en cours à la Commission.

Christian Lacroix
Président

Mireille Duguay
Directrice générale

Table des matières

La Commission

À propos de la CESPM 1
Cadre opérationnel 1
Principes de fonctionnement 1
Examen de la gouvernance 1
Ressources 2

Assurance de la qualité

Évaluation des programmes universitaires 3
Vérification des politiques en matière d'assurance de la qualité des établissements 4
Amélioration de la portée et de l'efficacité 5
Évaluations réalisées en vertu des lois provinciales sur l'attribution des grades universitaires (Services aux provinces : N.-B. et N.-É.) 6

Données et information

Collecte de données 8
Collecte des données sur les étudiants (Système d'information sur les étudiants postsecondaires [SIEP]) 8
Programme de *sondage sur les résultats des diplômés* 8
Couplage des données 8
Données et produits de recherche 9
Statistiques de base 9
Données à l'appui des formules de financement (Services aux provinces : N.-B. et N.-É.) 9
Mesure du progrès et des résultats des étudiants 9
Les étudiants internationaux dans les universités des Maritimes (Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes, vol. 9 no 3, mai 2012) 10
Connaissances transférables : de nombreux étudiants obtiennent des crédits universitaires pour leurs études postsecondaires antérieures (Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes, vol.10 no 1, janvier 2013) 11
Élaboration d'indicateurs clés de performance (Services aux provinces) 11
Demandes personnalisées 11

Collaboration et services divers

Forum sur l'assurance de la qualité 13
Forum sur la collecte de données et la recherche 13
Entente du réseau informatique éducatif du N.-B. et de l'Î.-P.-É. (RIE) 13
Ententes interprovinciales et intra-Maritime sur le financement des programmes 14
Services financiers (Services aux provinces) 14
Forums nationaux et internationaux 15

Partage du savoir 16

ANNEXES *(uniquement en ligne)*

A. **États financiers**
http://www.cespm.ca/media/39912/A_A_États_financiers.pdf
B. **Membres de la Commission et de ses comités consultatifs**
http://www.cespm.ca/media/39900/A_B_1213_Membres_de_la_Commission_et_de_ses_comités_consultatifs.pdf
C. **Projets de programme examinés aux fins d'approbation 2012-2013**
http://www.cespm.ca/media/39906/A_C_Projets_de_programme_examines_aux-fins_dapprobation.pdf

Faits saillants de l'année 2012-2013

LA COMMISSION

À propos de la CESPM

- La Commission est une organisation autonome qui est responsable devant les ministres chargés de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle célébrera bientôt son quarantième anniversaire.
- Sa composition est répartie comme suit :

Membres du conseil d'administration de la CESPM

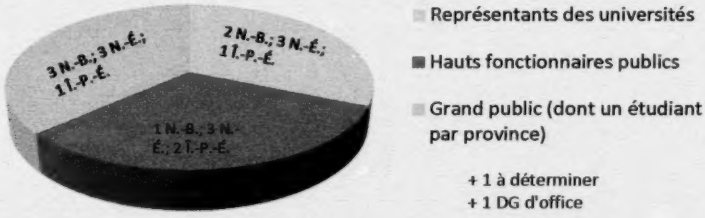
3 N.-B.; 3 N.-É.; 1 Î.-P.-É.
2 N.-B.; 3 N.-É.; 1 Î.-P.-É.
1 N.-B.; 3 N.-É.; 2 Î.-P.-É.
Représentants des universités
Hauts fonctionnaires publics
Grand public (dont un étudiant par province)
+ 1 à déterminer
+ 1 DG d'office

- Une liste des membres de la Commission se trouve à l'annexe B, à l'adresse suivante : http://www.cespm.ca/media/39900/A_B_1213_Membres_de_la_Commission_et_de_ses_comités_consultatifs.pdf. À la fin de l'exercice, une poste était à pourvoir.
- La Commission tient environ cinq réunions par année, habituellement à tour de rôle dans les différents établissements d'enseignement.
- À la fin de l'exercice, la Commission comptait 12 employés permanents et contractuels. La liste du personnel se trouve à l'adresse suivante : http://www.cespm.ca/about/staff.aspx.

Cadre opérationnel

- La Commission dépend grandement des contributions des intervenants obtenues grâce à son cadre opérationnel (comités mixtes, groupes de travail s'appuyant sur l'expertise requise, etc.).
- Les comités permanents et les groupes de travail de la Commission sont les suivants :
  - Comité consultatif AUA-CESPM sur les affaires universitaires
  - Comité AUA-CESPM responsable de la vérification en matière d'assurance de la qualité
  - Comité consultatif AUA-CESPM sur l'information et l'analyse
  - Comité des finances de la CESPM
  - Groupe de travail des finances N.-B./CESPM
  - Conseil d'administration du réseau informatique éducatif du N.-B./Î.-P.-É.
  - Comité technique du réseau informatique éducatif du N.-B./Î.-P.-É.
- Une liste des membres de chacun des comités susmentionnés se trouve à l'annexe B, à l'adresse suivante : http://www.cespm.ca/media/39900/A_B_1213_Membres_de_la_Commission_et_de_ses_comités_consultatifs.pdf.
- La Commission obtient la contribution d'autres intervenants lors d'ateliers, de forums et de réunions, en plus de solliciter des commentaires officiels au moyen de divers outils (p. ex. son processus de distribution des programmes).

Principes de fonctionnement

- Les universités sont autonomes et responsables devant leur clientèle de la qualité des programmes et des activités universitaires.
- Les intervenants (administrations publiques, étudiants, contribuables, etc.) ont un besoin légitime d'information et doivent recevoir des assurances quant à la qualité des programmes et des services des établissements.
- Les processus et les résultats les plus efficaces naissent du dialogue et de la collaboration (processus itératifs).

Examen de la gouvernance

- Au cours du dernier exercice, la Commission a entrepris une évaluation organisationnelle pour mesurer son efficacité globale et comprendre dans quelle mesure elle atteint ses objectifs stratégiques. Cette initiative comprenait un sondage auprès des employés ainsi qu'une évaluation du conseil, fondée sur des entrevues (menée de façon externe).

- Nous sommes heureux de dévoiler que les résultats du sondage auprès des employés ont confirmé que nous sommes une organisation très performante qui donne suite efficacement à ses priorités stratégiques telles que définies dans son plan d'activités pour les années 2012-2013 à 2014-2015; ces priorités portent en *premier* lieu sur le programme d'assurance de la qualité de la Commission (y compris les évaluations de programme et la vérification des cadres d'assurance de la qualité des universités) et en *second* lieu, sur le maintien et la mise à jour d'un ensemble complet de données et de produits de renseignements, élaborés au sein de l'organisme.
- Ce rapport présente les différentes activités entreprises par la Commission au cours de l'exercice 2012-2013 afin de mettre en œuvre son plan stratégique.

Ressources

- L'exercice financier courant représente la deuxième année d'un plan de trois ans de réductions planifiées du financement de base de la Commission. En même temps, la Commission a reçu une directive indiquant qu'elle devrait absorber les ajustements au coût de la vie et d'autres frais inflationnistes au courant de l'année.
- Un examen du Programme de sondages auprès des diplômés de la Commission en 2011 a culminé avec l'annulation du programme existant et la conception d'un nouveau programme, le programme du Sondage sur les résultats des diplômés des Provinces maritimes. Le financement annuel pour ce sondage remanié a été demandé aux provinces au moment de la présentation du budget 2012-2013 de la CESPM. Les trois provinces ont donné leur accord de principe, chaque province devant déterminer le mécanisme de financement qui correspond le mieux à sa structure, dans l'optique de financement du sondage.
- Les recettes d'administration de la Commission se sont élevées à environ 1,6 million de dollars en 2012-2013. Les trois Provinces maritimes ont fourni 96% de ce financement au prorata de leur population selon un processus annuel d'approbation du budget par le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. Les autres revenus provenaient des sources suivantes : le gouvernement du Nouveau-Brunswick (allocation pour la traduction), le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick (pour les services financiers et le travail accompli en vertu de la Loi sur l'attribution de grades universitaires) et la Société de recherche sociale appliquée (pour la fourniture de données).

Revenus par source de financement (2012-13)

- Les dépenses de la Commission, qui s'élevaient à environ 1,6 million de dollars en 2012-2013, sont présentées ci-dessous.

Dépenses par fonction (2012-13)

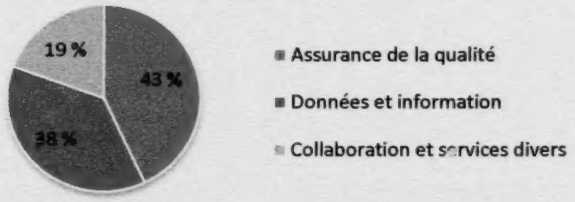

- Les états financiers détaillés de la CESPM pour 2012-2013 se trouvent à l'annexe A, à l'adresse suivante : http://www.cespm.ca/media/39912/A_A_États_financiers.pdf

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Nos principales activités en matière d'assurance de la qualité

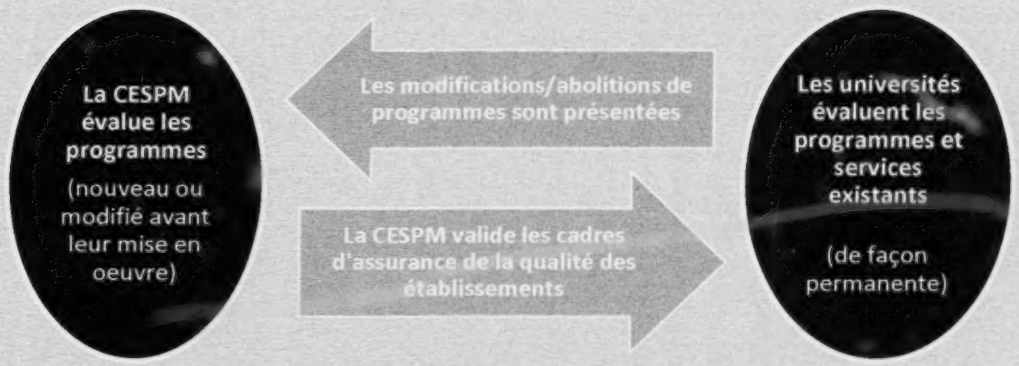
La CESPM évalue les programmes
(nouveau ou modifié avant leur mise en oeuvre)
Les modifications/abolitions de programmes sont présentées
La CESPM valide les cadres d'assurance de la qualité des établissements
Les universités évaluent les programmes et services existants
(de façon permanente)

- La Commission fournit des services d'assurance de la qualité pour toutes les universités financées par des fonds publics au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle s'occupe également de l'évaluation de la qualité des établissements conférant des grades universitaires visés par la loi sur l'attribution de tels grades.
- Les principales activités de la Commission dans le domaine de l'assurance de la qualité comprennent son processus d'évaluation des programmes et la vérification de l'assurance de la qualité. Comme l'illustre le diagramme ci-dessous, la combinaison de ces activités assure un continuum de qualité.

Évaluation des programmes universitaires

- Tel qu'il est indiqué ci-dessus, la Commission a désigné l'assurance de la qualité – et en particulier l'évaluation des programmes – comme la priorité en tête de liste pour la période actuelle.
- En 2012-2013, la Commission a examiné un total de 63 projets de programme. Le diagramme ci-dessous compare les projets de cette année à ceux des années précédentes.

Projets de programme étudiés par la CESPM

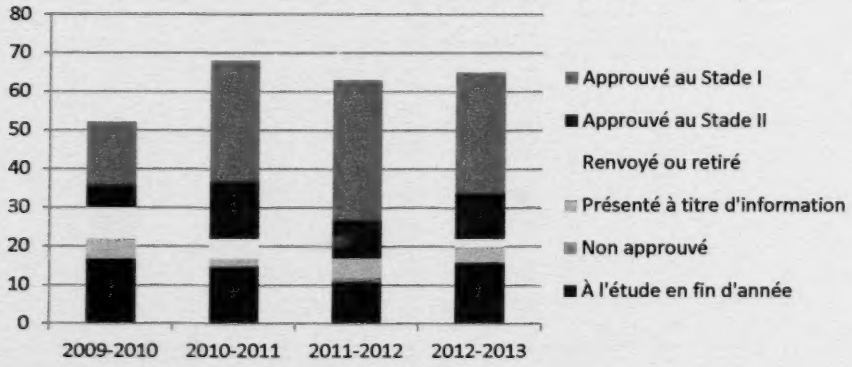

- Chaque projet de programme présenté à la CESPM est soumis à une évaluation de stade I (définie comme l'évaluation du projet en fonction de critères prédéterminés) par le personnel de la Commission, après une période de commentaires. La période de commentaires permet à toutes les autres universités de contribuer au processus d'évaluation, et la Commission se réjouit que les établissements continuent de participer à cet échange; par exemple, la Commission a reçu 56 commentaires au cours du dernier exercice financier.
- Le processus de stade 1 se déroule normalement sur dix semaines; par exemple, dans 90 % des cas au cours du dernier exercice financier, la Commission n'a pas consacré plus de dix semaines en temps et en tâches aux évaluations de stade 1. Les projets de programme qui ne sont pas approuvés au premier stade de l'évaluation doivent être soumis au deuxième stade, c'est-à-dire que les projets sont présentés au Comité consultatif AUA-CESPM sur les affaires universitaires.
- La politique sur l'évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre, politique à laquelle la Commission a récemment mis la touche finale, a été conçue de façon à mieux clarifier les attentes et à aider les établissements à élaborer des projets de programme qui respectent ces normes et qui mènent à des approbations au premier stade.
- En 2012-2013, la Commission a approuvé 43 projets de programme; dans 72 % des cas, l'approbation a eu lieu au premier stade.
- Une description de chacun des projets de programme examinés au cours de l'exercice 2012-2013 se trouve à l'annexe C, à l'adresse suivante : http://www.cespm.ca/media/39906/A_C_Projets_de_programme_examines_aux-fins_dapprobation.pdf.
- Au moyen de son processus d'évaluation itératif au deuxième stade, la Commission a continué de guider et d'appuyer les établissements pour veiller au respect des normes dans l'élaboration des programmes. Les programmes qui ont fait l'objet d'une révision comme suite au processus d'évaluation de programme (8 au total), figurent au tableau de l'annexe C, assortis d'un astérisque.

Vérification des politiques en matière d'assurance de la qualité des établissements

- Dans son approche en matière d'assurance de la qualité, la Commission compte dans une large mesure sur les établissements pour qu'ils revoient en permanence leurs propres programmes et services. La fonction de surveillance constitue un processus au moyen duquel la Commission confirme que ces examens ont réellement lieu et que les approches institutionnelles sont axées sur les étudiants et sur l'apprentissage.
- Dans le cadre du premier cycle de son processus de vérification, la Commission a évalué les politiques d'assurance de la qualité appliquées par tous les établissements qui relèvent d'elle. Ces derniers lui ont alors présenté des plans d'action pour donner suite à l'évaluation. La Commission doit toutefois poursuivre son évaluation afin de terminer le processus auprès de 4 des 16 établissements concernés.
- Le premier cycle avait pour but de s'assurer que tous les établissements avaient une politique en place pour soutenir l'évaluation et l'amélioration continues de la qualité. Cet objectif a été atteint dans une large mesure, mais on doit remédier à certaines lacunes pour que la Commission puisse s'acquitter pleinement de son mandat prévu par la loi.
- La Commission élabore donc un deuxième cycle visant à combler les lacunes décelées jusqu'à présent, notamment le fait que les étudiants et l'apprentissage soient trop souvent à la périphérie des politiques d'assurance de la qualité et que peu d'établissements incluent aussi les entités non rattachées à l'enseignement dans leur processus d'examen. Ceci constitue un autre élément clé de la mise en œuvre du plan d'activités de la Commission.
- En prévision du deuxième cycle, la Commission a consulté les intervenants au moyen d'un document de travail (en janvier 2013), *Les étudiants d'abord : l'assurance de la qualité dans les universités des Maritimes* et en organisant un forum sur l'assurance de la qualité (en mars 2013). Des commentaires substantiels ont été émis par les étudiants, les groupes d'étudiants, les représentants des établissements et du gouvernement qui ont pris part à cet important exercice, afin que le processus de vérification mené par la Commission, y compris la proposition de *normes relatives aux politiques des établissements en matière d'assurance de la qualité*, corresponde aux besoins et aux attentes des intervenants.

Amélioration de la portée et de l'efficacité

- La politique de la Commission sur *l'évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre* a été achevée en 2012-2013, ce qui met à jour la version de 2005 de la politique sur l'assurance de la qualité. En consultation avec les représentants institutionnels qui participent directement à l'évaluation des programmes, la Commission a élaboré cette mise à jour comme moyen de clarifier plus avant son processus d'évaluation de programme et les attentes relatives aux présentations de projets de programme. Par conséquent, le processus devrait exiger moins de travail de la part de toutes les personnes concernées. Des exemplaires anticipés de la politique étaient disponibles dans le cadre du forum de la Commission sur l'assurance de la qualité, en mars.
- En Nouvelle-Écosse et au Nouveau Brunswick, les étudiants sont admissibles à l'aide financière uniquement lorsqu'ils sont inscrits à un programme approuvé par la CESPM. De plus, les deux provinces ne tiennent compte que des programmes approuvés par la CESPM dans leur formule de financement respective.
- La Commission est heureuse d'annoncer que plus de 98 % des programmes menant à un diplôme, offerts par les universités des Maritimes, ont obtenu son approbation. Ce résultat rend compte du niveau élevé de coopération entre la Commission et les universités publiques des Maritimes.
- En 2012-2013, les derniers ateliers sur l'évaluation des programmes ont eu lieu sur les campus d'établissements, ce qui complétait la série amorcée en 2010-2011. Ces ateliers ont permis à des personnes qui participaient directement à la préparation des projets de programme de fournir à la Commission des commentaires précis concernant sa mise à jour prochaine des politiques, et de mieux comprendre le processus et les besoins.
- Il arrive que des programmes soient approuvés de façon conditionnelle et exigent un suivi. La Commission surveille activement le niveau de conformité à l'égard de ces conditions. Par exemple :
  - Tous les programmes sont approuvés à la condition que l'établissement les soumette à un processus d'examen, habituellement après la diplomation d'une ou deux cohortes. En 2012-2013, la Commission a mené une enquête auprès des établissements au moyen du *Bilan des évaluations menées par l'Université des programmes approuvés par la CESPM*, afin de déterminer si l'on procédait à des examens de programmes ou quelle était la situation des examens en cours[1].
    - Le sondage portait sur 386 programmes; 61 % de ces programmes avaient fait l'objet d'une évaluation externe par l'établissement[2].
    - Le niveau d'activités en matière d'évaluation de programmes variait considérablement entre les établissements, allant de 0 % à 100 %. Comme il fallait s'y attendre, une analyse plus poussée suggère que les établissements qui ont eu de meilleurs résultats au cours du premier cycle du processus de vérification avaient des niveaux d'activité d'examen de programme plus élevés. Au cours du deuxième cycle, la Commission souhaite voir une amélioration dans tous les établissements, et surtout là où les niveaux d'activité liée aux révisions ont été les plus faibles.
  - Certains programmes sont approuvés assortis de conditions supplémentaires, ce qui exige un suivi. La Commission a récemment revu son processus de suivi de ces conditions. Au cours des deux dernières années, la Commission a confirmé que 23 de ces conditions avaient été remplies; la Commission a également amorcé le processus de suivi ayant trait aux neuf conditions restantes, alors que le suivi ayant trait à d'autres conditions aura lieu au moment venu.

Le saviez-vous?

- **99 %** des étudiants des universités des Maritimes sont inscrits à des programmes approuvés par la CESPM.
- **98 %** des programmes menant à un diplôme offerts à l'heure actuel ont été approuvé par la CESPM.

Le saviez-vous?

- Selon un récent sondage, **61 %** des programmes approuvés par la CESPM entre 1999 et 2006 (en 2009 pour la maîtrise, les diplômes de premier cycle ou les certificats) ont fait l'objet d'une évaluation externe dirigée par l'établissement après la mise en œuvre du programme.

[1] Cette demande d'information porte sur les programmes approuvés par le CESPM entre 1999 et 2006 pour les baccalauréats et les doctorats, et entre 1999 et 2009 pour les certificats, les diplômes de premier cycle et les maîtrises, car tous ces programmes devaient à ce moment-là faire l'objet d'une révision, ou avait déjà fait l'objet d'une révision.

[2] Deux établissements n'ont pas encore transmis leurs données.

Évaluations réalisées en vertu des lois provinciales sur l'attribution des grades universitaires *(Services aux provinces : N.-B. et N.-É.)*

- À la demande du ministre, la Commission mène un ensemble varié d'évaluations en vertu de la *Loi sur l'attribution de grades universitaires* du Nouveau-Brunswick. En fin d'exercice, la Commission a mené les évaluations suivantes :
  - **Bachelor of Business Administration (baccalauréat en administration des affaires) – Yorkville University** (nouveau, avant la mise en œuvre) : En réaction aux commentaires du groupe d'évaluation et du Comité consultatif de l'Association des universités de l'Atlantique (AUA) et de la CESPM sur les affaires universitaires, Yorkville University a modifié ce projet de sorte que la Commission a pu conseiller le ministre (en février 2012) et affirmer que si le programme était mis en œuvre efficacement et tel que modifié, le BBA correspondrait aux normes habituellement associées au grade universitaire proposé, sous réserve d'un certain nombre de conditions (concernant l'admission et les exigences relatives à la moyenne pondérée cumulative, le transfert de crédits ainsi que l'évaluation et la reconnaissance des acquis, la mise en œuvre du plan de ressources humaines de l'université, et des conseils externes). La Commission a aussi recommandé qu'un examen de suivi ait lieu après deux années d'application du programme. En mai 2012, le ministre a annoncé que la désignation du grade avait été accordée, sous réserve des conditions recommandées par la CESPM .
  - **Bachelor of Business Administration (baccalauréat en administration des affaires) – Yorkville University** (modifications proposées) : Peu après l'approbation du BBA de Yorkville, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a demandé l'avis de la Commission quant au projet de modifications au programme. L'université souhaitait passer d'un calendrier de trois sessions à un calendrier trimestriel, réduisant ainsi le nombre de semaines pour chaque cours. On a demandé à la CESPM d'évaluer l'ampleur du changement et de déterminer si la présentation d'une deuxième proposition se justifiait. En juin 2012, la Commission a informé le ministre que la modification proposée ne semblait pas justifier, en soi, la présentation d'un projet de programme, mais que d'autres modifications pouvaient s'ajouter, ce qui constituerait *cumulativement* un changement important. La Commission a par conséquent recommandé que la modification proposée soit évaluée dans le contexte de l'évaluation déjà prévue du BBA, deux ans après sa mise en œuvre. En outre, la Commission a recommandé l'élaboration d'une politique pour l'évaluation de modifications aux programmes établis conformément à la *Loi sur l'attribution de grades universitaires* du Nouveau-Brunswick; le gouvernement provincial a accepté, et l'élaboration de la politique est actuellement en cours.
  - **Master of Arts in Counselling Psychology (Maîtrise ès arts en counselling psychologique) – Yorkville University** (existant) : La Commission a mené une évaluation de la maîtrise en psychologie de counselling de Yorkville University et a informé le ministre (en octobre 2012) que dans sa forme actuelle, le programme ne semblait pas correspondre aux normes habituellement associées à la désignation de ce grade universitaire. La Commission a recommandé que Yorkville University mette en œuvre le plan d'action élaboré en réponse à une version préliminaire du rapport du groupe d'évaluation, en plus de plusieurs autres mesures immédiates (liées au stage, au diagnostic des patients et à la recherche sur des participants humains). La Commission a également recommandé la tenue d'une évaluation de suivi en 2013 (afin de vérifier que l'université a effectivement appliquer son plan d'action et de respecter les conditions) et la suspension des inscriptions en attendant les résultats de cette évaluation. Le ministre a annoncé en janvier 2013 que le programme sera soumis à une deuxième évaluation tel que recommandé par la CESPM, et que cette évaluation devaient se dérouler entre mai et septembre 2013 alors que d'autres conditions devaient être remplies avant mai 2013.
- En fin d'exercice, les évaluations suivantes en étaient à différents degrés de réalisation :
  - **St. Croix University** (évaluation institutionnelle) : L'évaluation de ce nouvel établissement proposé en était aux étapes de planification en fin d'exercice.
  - **Master of Business Administration (maîtrise en administration des affaires) / Executive Master of Business Administration (maîtrise en administration des affaires à l'intention des cadres) – University of Fredericton** (existant) : L'évaluation de ces programmes existants en était aux

étapes de planification en fin d'exercice.

- Aucune évaluation n'a été réalisée en vertu de la *Nova Scotia Degree Granting Act*.

DONNÉES ET INFORMATION

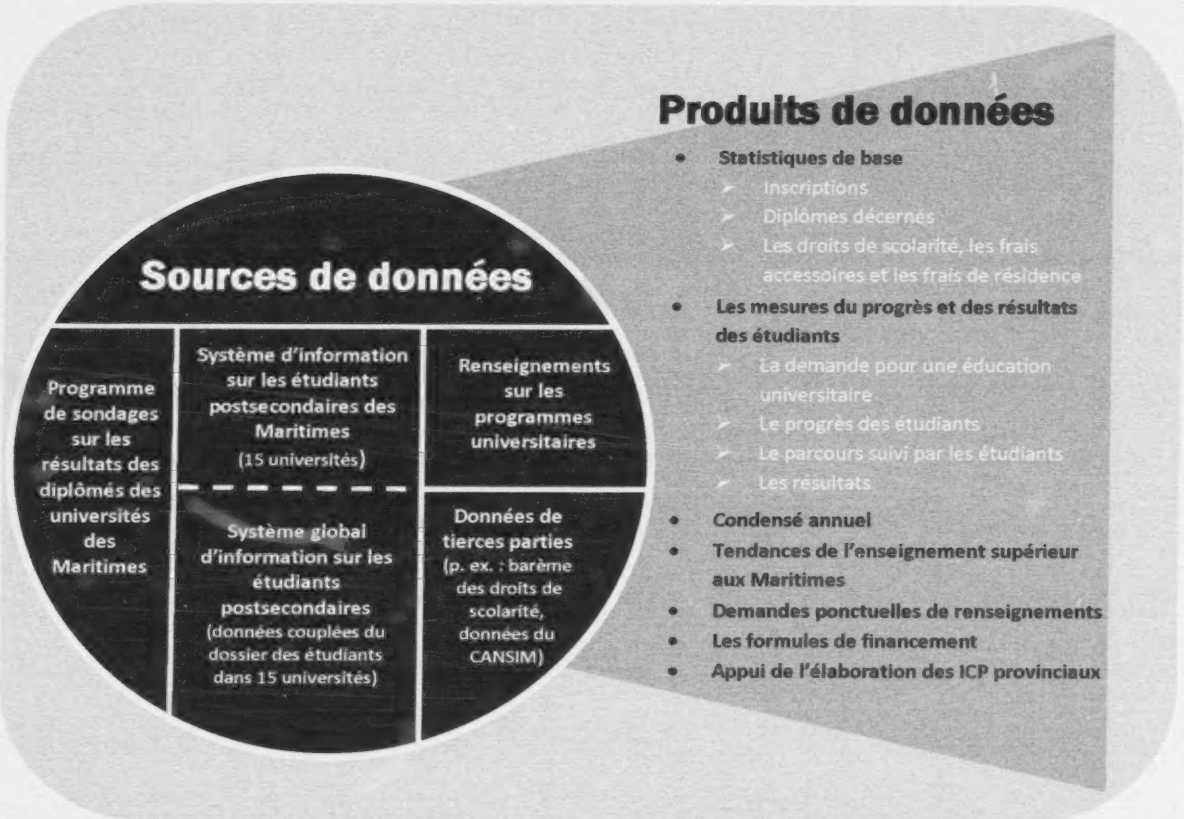
Sources de données
Programme de sondages sur les résultats des diplômés des universités des Maritimes
Système d'information sur les étudiants postsecondaires des Maritimes (15 universités)
Renseignements sur les programmes universitaires
Système global d'information sur les étudiants postsecondaires (données couplées du dossier des étudiants dans 15 universités)
Données de tierces parties (p. ex. : barème des droits de scolarité, données du CANSIM)
Produits de données
Statistiques de base
Inscriptions
Diplômes décernés
Les droits de scolarité, les frais accessoires et les frais de résidence
Les mesures du progrès et des résultats des étudiants
La demande pour une éducation universitaire
Le progrès des étudiants
Le parcours suivi par les étudiants
Les résultats
Condensé annuel
Tendances de l'enseignement supérieur aux Maritimes
Demandes ponctuelles de renseignements
Les formules de financement
Appui de l'élaboration des ICP provinciaux

- La Commission collige des données et élabore des statistiques et des produits de recherche reconnus à l'échelle nationale en tant que sources crédibles de renseignements sur l'éducation postsecondaire. Cet effort vise en particulier à circonscrire les caractéristiques des programmes ainsi que les voies ou les courants éducatifs et d'autres facteurs qui influent sur les progrès des élèves, l'obtention d'un grade universitaire et les résultats des diplômés. Le but est de rendre accessibles des sources d'information à valeur ajoutée aux gouvernements, aux établissements d'enseignement postsecondaire, aux étudiants et à toute la population, dans un effort pour sensibiliser les gens aux questions et aux possibilités qui touchent l'éducation postsecondaire dans les Maritimes et à susciter le dialogue à cet égard.

Collecte des données

Collecte des données sur les étudiants (Système d'information sur les étudiants postsecondaires [SIEP])

- La CESPM collige des données sur les programmes et les cours offerts par les établissements, des renseignements sur les caractéristiques démographiques des étudiants, sur l'inscription aux programmes et aux cours, sur le transfert des crédits, au moyen d'une présentation annuelle, laquelle est utilisée pour combler de nombreux besoins de renseignements de la Commission (pour soutenir l'assurance de la qualité et les services particulier à chaque province [formules de financement] et les données et renseignements), des gouvernements provinciaux, des universités et d'autres groupes qui ont un intérêt dans l'éducation postsecondaire. Les universités des Maritimes ont inscrit 201 éléments de données dans le SIEP pour 89 745 étudiants inscrits ou diplômés durant l'année universitaire 2011-2012. (http://www.cespm.ca/research/postsecondarystudentinfosys.aspx).
- En mai 2012, la CESPM a lancé une nouvelle version de son logiciel protégé, le « MPHEC Maritime pre-screener », ou MPS, qui est utilisé par les universités des Maritimes pour vérifier les fichiers de données du SIEP avant leur présentation à la CESPM. La version mise à jour (9.0) intègre de nouvelles fonctions, notamment la vérification des codes de la Classification des programmes d'enseignement (CPE), et elle est désormais accessible aux collèges sous le mandat de la CESPM.

Programme de sondage sur les résultats des diplômés

- Après un examen approfondi en 2011-2012, la Commission a remplacé le programme existant de sondages auprès des diplômés (lancé en 1995) avec le nouveau Programme de sondages sur les résultats des diplômés. Ce programme englobe les thèmes du financement de l'éducation, des résultats liés à l'emploi, de la mobilité des diplômés et de l'éducation complémentaire. Il porte exclusivement sur les diplômés de premier cycle des universités des Maritimes, et suit un cycle de six ans qui comprend deux cohortes de diplômés; les membres des deux cohortes font l'objet d'une interview deux ans après avoir obtenu leur diplôme, et les étudiants de l'une de ces deux cohortes sont également sondés six ans après avoir obtenu leur diplôme. Le programme coûte 145 000 $ par année et il est financé par les trois provinces. Le premier sondage dans le contexte de ce programme remanié aura lieu en 2014 auprès de la promotion de 2012.
- En 2012-2013, on a amorcé le travail sur l'élaboration de la feuille de route conceptuelle du Programme de sondages sur les résultats des diplômés, laquelle définit les liens conceptuels entre les sondages individuels du programme, le cadre méthodologique détaillé et le cadre analytique.
- Le Programme de sondages sur les résultats des diplômés a été conçu de façon telle que la Commission puisse entreprendre des initiatives connexes, ce qui contribuera à l'atteinte des objectifs de la recherche. Deux initiatives de ce type étaient en voie d'élaboration en 2012-2013 : d'abord, un travail de collaboration entre les trois provinces pour un sondage auprès des élèves de la douzième année du secondaire. Les renseignements recueillis (parmi les personnes ayant l'intention de s'inscrire) sur leurs attentes par rapport à l'éducation postsecondaire, et la valeur accordée à l'éducation postsecondaire, seraient comparées aux résultats des diplômés, afin de déterminer dans quelle mesure les attentes ont été comblées. La deuxième initiative a pour but d'analyser les données du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaire (CCREU) – tant le sondage de 2012 auprès des étudiants de cette promotion que sur celui de 2013 auprès des étudiants entrants – conformément à des accords de partage de données avec les cinq universités participantes des Maritimes. Ces sondages fourniront aussi des renseignements sur les attentes des étudiants par rapport à l'éducation universitaire et à ses résultats, notamment le salaire anticipé dans l'avenir.

Couplage des données

- La Commission continue de structurer son potentiel analytique, en transformant les présentations annuelles du SIEP de chaque université pour en faire une ressource de données systémique qui établit un couplage des dossiers des étudiants entre les établissements des Maritimes, et dans le temps. Un projet pilote qui établit le couplage entre les réponses au sondage de 2009 des étudiants de la promotion de 2007 et ces données systémiques, a été réalisé; l'analyse de ces données permettra de décrire le lien entre les attributs des diplômés, le cheminement des études (p. ex. le temps nécessaire à l'obtention d'un diplôme, le changement d'établissement, le travail durant les études) et les résultats (p. ex. la dette et l'emploi), et cette analyse est en cours.

Les données et les produits de recherche

Statistiques de base

- Chaque automne, la CESPM diffuse un ensemble normalisé de tableaux statistiques et de bases de données téléchargeables qui constituent une source d'information sur des indicateurs clés et des tendances dans le réseau des universités des Maritimes.
- Les tableaux statistiques sur l'inscription et les équivalents temps pleins sont disponibles au : http://www.cespm.ca/research/enrolment.aspx.

Les inscriptions dans les universités selon l'origine des étudiants, 2011-2012

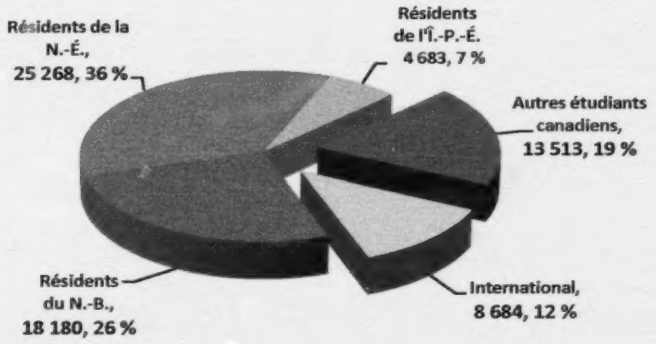
Résidents de la N.-É., 25 268, 36 %
Résidents de l'Î.-P.-É. 4 683, 7 %
Autres étudiants canadiens, 13 513, 19 %
International, 8 684, 12 %
Résidents du N.-B., 18 180, 26 %

- Les tableaux des grades universitaires accordés (améliorés et étayés pour l'année qui fait l'objet du rapport) sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.cespm.ca/research/credentialsgranted.aspx.
- Les données sur les droits de scolarité des étudiants de premier, deuxième et troisième cycle, ainsi que des étudiants internationaux, se trouvent à l'adresse suivante : http://www.cespm.ca/research/tuitionsurvey.aspx.

Données à l'appui des formules de financement (Services aux provinces : N.-B. et N.-É.)

- En tant que services aux provinces, la CESPM fournit annuellement au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse des mesures clés calculées provenant du SIEP à l'appui de leurs formules de financement (http://www.cespm.ca/funding/fundingadministration.aspx).
- La CESPM fournit l'équivalence de cours complet, l'équivalence de cours complet pondérée, l'équivalence à temps plein et les inscriptions, mesures utilisées pour établir la formule de financement de la Nouvelle-Écosse : la subvention pour inscriptions pondérées, la subvention selon la taille, la subvention pour la langue française, la subvention pour étudiants à temps partiel et les limites des fonds pour étudiants internationaux.
- La Commission calcule les équivalences à temps plein pondérées pour l'année complète utilisées dans la formule de financement pour la répartition de la subvention de fonctionnement sans restriction aux universités du Nouveau-Brunswick. Ces données sont aussi utilisées dans le calcul annuel de l'Accord de transfert régional (détaillé ci-dessous sous la rubrique « Ententes interprovinciales et intra-Maritimes sur le financement des programmes »).

Mesures du progrès et des résultats des étudiants

- La Commission élabore des mesures relatives aux progrès et aux résultats des étudiants, fondées sur les données administratives sur les étudiants (dans le SIEP) et sur les données du sondage sur les résultats des diplômés. Il s'agit là de la composante principale du programme de recherche de la CESPM. Le projet extrait une plus grande valeur des sources de données existantes en structurant des mesures robustes qui étayent les thèmes suivants : la demande pour les études universitaires; les progrès des étudiants (p. ex. la persévérance et l'obtention du diplôme); le cheminement éducatif (p. ex. le temps nécessaire à l'obtention d'un diplôme, le changement d'établissement, le nombre des cours suivis par année); les résultats (p. ex. l'emploi, le financement des études, l'inscription à un programme d'éducation complémentaire, la mobilité et les perceptions par rapport à l'expérience universitaire).
- Le projet a été lancé en 2008 pour contribuer à la mission de la Commission qui consiste à aider les établissements et les gouvernements à améliorer l'environnement d'apprentissage postsecondaire. Les mesures élaborées dans le cadre de ce projet peuvent appuyer les établissements pour qu'ils continuent de

dispenser un enseignement de qualité, et les gouvernements dans leurs efforts de responsabilisation et de transparence, et pour permettre aux étudiants et à leur famille de comprendre la nature des cheminements éducatifs dans le réseau des universités des Maritimes, ainsi que les résultats de ses diplômés.

Les étudiants internationaux dans les universités des Maritimes (Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes, vol. 9 n° 3, mai 2012)

- En mai 2012, la Commission a rendu public un rapport sur les étudiants internationaux dans les universités des Maritimes, qui révélait que le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités de la région a plus que doublé au cours des dix dernières années. Le rapport indiquait aussi que cette hausse n'était pas uniforme en ce qui a trait aux pays d'où viennent ces étudiants et illustre le caractère imprévisible des inscriptions d'étudiants internationaux. Il y a cinq ans, par exemple, l'Arabie saoudite se trouvait au 13e rang des pays visiteurs, mais il occupe aujourd'hui le deuxième rang après la Chine, le nombre d'étudiants étant passé de 75 à 645 au cours de cette période.
- Les résultats montrent également que la proportion d'étudiants étrangers n'est pas uniforme dans l'ensemble des disciplines; au niveau des études de premier cycle, les étudiants étrangers représentent plus d'un étudiant sur quatre inscrits aux programmes d'administration et de commerce et, aux cycles supérieurs, près de la moitié des étudiants qui sont inscrits aux programmes de génie et de sciences appliquées sont des étudiants étrangers.
- Étant donné que les étudiants dans les universités des Maritimes sont originaires de plus de 160 pays à travers le monde et, qu'à l'échelle internationale, il existe une multitude de facteurs qui influent sur la décision de faire des études à l'étranger, les établissements de la région font vraisemblablement face à de nombreux défis connexes, notamment le recrutement, la gestion des inscriptions et la conception des services de soutien aux étudiants.

« L'augmentation du nombre d'étudiants internationaux a été remarquable et a contribué à stabiliser l'effectif étudiant général dans la région à une époque où les jeunes d'ici sont moins nombreux à s'inscrire. »

-Mireille Duguay,
Directrice générale

Inscriptions d'étudiants internationaux dans les universités des Maritimes de 2000-2001 à 2010-2011, par province

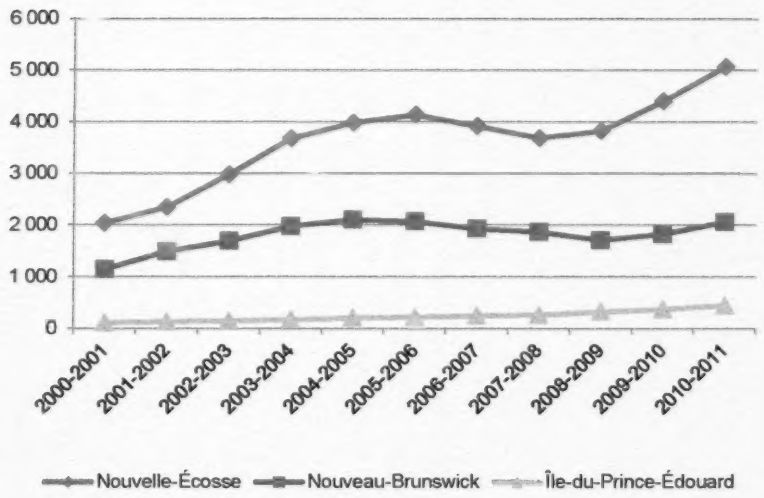

Connaissances transférables : de nombreux étudiants obtiennent des crédits universitaires pour leurs études postsecondaires antérieures
(Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes, vol.10 n° 1, janvier 2013)

- En janvier 2013, la CESPM diffusait une étude sur les crédits accordés aux étudiants pour des études postsecondaires antérieures. L'étude pilote a établi des éléments de référence pour permettre à la Commission de faire le suivi des changements, avec le temps, chez les étudiants qui avaient changé d'établissement pour poursuivre leurs études dans les universités des Maritimes, les établissements d'origine et le nombre de crédits alloués, et de comparer ces chiffres à ceux d'autres provinces et territoires au Canada.
- Voici d'autres faits saillants de cette étude :
  - 25 % des étudiants qui ont fait un transfert d'un collège ont obtenu au moins deux ans de crédits universitaires.
  - Un étudiant sur cinq obtient des transferts de crédits pour des cours suivis dans un autre établissement d'enseignement postsecondaire.
  - Les transferts visent des étudiants qui arrivent de 200 collèges et universités du Canada et d'établissements d'enseignement postsecondaire de 76 pays.
  - La moitié des étudiants qui font un transfert obtiennent l'équivalent d'au moins une année de crédits, et 16 %, l'équivalent de deux années.
  - Un quart des étudiants qui font un transfert depuis un collège entrent en troisième année d'un programme universitaire.
  - Les étudiants qui passent à un programme décernant des grades en commerce ou en administration obtiennent un nombre de crédits plus élevé, probablement en raison de la compatibilité des programmes entre les établissements.

Origine des nouveaux étudiants à temps plein au baccalauréat dans 10 universités des Maritimes, cohorte de 2009

« Faciliter le processus de transfert de crédits d'un établissement à un autre peut entraîner des économies de temps et d'argent pour les étudiants, les gouvernements et le système dans son ensemble. »

-Mireille Duguay, Directrice générale

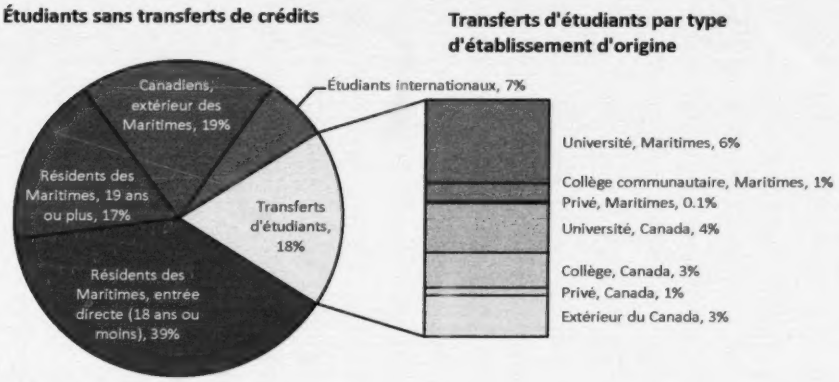
Étudiants sans transferts de crédits
Transferts d'étudiants par type d'établissement d'origine
Canadiens, extérieur des Maritimes, 19%
Résidents des Maritimes, 19 ans ou plus, 17%
Transferts d'étudiants, 18%
Résidents des Maritimes, entrée directe (18 ans ou moins), 39%
Étudiants internationaux, 7%
Université, Maritimes, 6%
Collège communautaire, Maritimes, 1%
Privé, Maritimes, 0.1%
Université, Canada, 4%
Collège, Canada, 3%
Privé, Canada, 1%
Extérieur du Canada, 3%

- Les accords de transfert entre des établissements privés canadiens ou les établissements à l'extérieur du Canada et les universités des Maritimes semblent liés à un nombre plus élevé de crédits alloués aux étudiants de ces établissements d'origine. Dans les Maritimes, le nombre d'accords de transfert entre les collèges et les universités augmente, et semble créer de nouvelles voies d'accès pour les diplômés des collèges. Ces accords visent à créer des occasions de mobilité pour les étudiants et à éviter la duplication des apprentissages, grâce à des équivalences de cours, que ce soit au cas par cas ou en tant que transfert de crédits en bloc.

Élaboration d'indicateurs clés de performance (Services aux provinces)

- La Commission appuie le Nouveau-Brunswick à élaborer ses indicateurs clés de performance.

Demandes personnalisée

- Au cours de l'année, la Commission a fourni, sur demande, divers fichiers de données et mesures personnalisés aux gouvernements, aux établissements et à d'autres intervenants.

COLLABORATION ET SERVICES DIVERS

Exemples de commentaires recueillis lors du Forum sur l'assurance de la qualité...

Comme étudiant, j'ai trouvé formidable d'avoir l'occasion d'interagir avec des administrateurs et des doyens!

J'ai particulièrement apprécié l'attitude positive de la CESPM, sa volonté de collaborer et son désir d'obtenir des rétroactions.

J'ai beaucoup aimé avoir la possibilité de remettre en question les hypothèses faites dans le cadre du projet d'assurance de la qualité et l'occasion d'entendre les opinions de mes collègues.

J'ai vraiment apprécié le format de discussion en petits groupes.

Très utile.

Excellente formule; j'ai aimé les discussions en du carrousel.

Je ne savais pas trop à quoi m'attendre en venant à ce forum, mais j'ai été agréablement surpris par son déroulement. C'était une excellente expérience d'apprentissage pour un étudiant comme moi.

J'ai particulièrement apprécié du Forum l'intérêt manifesté par la CESPM pour la rétroaction, la transparence, la responsabilisation, la qualité et l'intégration des étudiants au cœur du processus.

J'ai surtout apprécié la possibilité d'examiner sous divers points de vue de nombreuses questions relatives au processus d'assurance de la qualité.

... Ainsi que durant le Forum sur la collecte de données et la recherche

C'était fantastique d'avoir des représentants de la maternelle jusqu'à la 12e année et des employés du gouvernement réunis dans une salle pour discuter.

Une excellente occasion de faire du réseautage et de découvrir les points de vue des autres.

J'ai particulièrement aimé pouvoir discuter avec des participants d'autres universités et obtenir leurs points de vue sur des problèmes communs dans le milieu universitaire.

Excellent. Continuez votre beau travail.

Bien réussi!

J'ai particulièrement apprécié le réseautage avec des collègues, l'échange d'idées, ainsi que la participation aux efforts pour façonner le programme et les méthodes de recherche de la CESPM.

Merci pour une occasion formidable d'échanges et d'apprentissage.

Les renseignements concernant le parcours pédagogique étaient très utiles.

Les rapports présentés par la CESPM sont excellents; les données et les rapports accessibles en ligne sont vraiment utiles. Continuez dans cette voie.

- La Commission sait qu'on obtient beaucoup plus grâce à la coopération avec les intervenants. Chaque groupe d'intervenants apporte un morceau différent et important du casse-tête en offrant chacun leur perspective quant à la question en jeu. Le travail en collaboration a, plus d'une fois, donné des résultats positifs, et il a permis de s'assurer que les efforts de la Commission correspondent aux besoins et aux attentes des intervenants. En outre, dans bien des cas, le travail en collaboration constitue une approche rentable pour tous les partenaires. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, la Commission mobilise constamment la participation de ses partenaires.

Forum sur l'assurance de la qualité

« J'ai particulièrement apprécié du Forum l'intérêt manifesté par la CESPM pour la rétroaction, la transparence, la responsabilisation, la qualité et l'intégration des étudiants au cœur du processus. »

-Participant au forum, 25 mars 2013

- La Commission a entamé une ronde de consultations auprès de ses partenaires au moyen de la publication d'un document de travail, *Les étudiants d'abord : l'assurance de la qualité dans les universités des Maritimes* (http://www.cespm.ca/resources/Les_étudiants_d_abord.pdf) suivi de *Forum on Quality Assurance : Towards a Student Centred Approach* (le 25 mars 2013) à la Mount Allison University. Ce processus consultatif est conçu pour améliorer la manière dont les universités évaluent leurs programmes et leurs unités, et pour clarifier le rôle d'appui que la Commission peut jouer à cet égard. Toutes les universités des Maritimes qui entrent dans le champ d'application de la Commission ont participé au forum, ainsi que des étudiants et des représentants des gouvernements des trois provinces maritimes.
- Les intervenants ont fourni de nombreuses observations de fond quant à l'approche proposée par la Commission pour le deuxième cycle du processus de vérification, ainsi que sur les *Normes relatives aux politiques des établissements en matière d'assurance de la qualité* révisées. En réponse, la Commission veillera à ce que ses efforts sur l'assurance de la qualité correspondent aux besoins et aux attentes des intervenants.
- La Commission met actuellement au point un rapport sommaire sur le forum, que l'on enverra aux participants et qui sera disponible sur le site Web de la CESPM.

Forum sur la collecte de données et la recherche

« J'ai particulièrement apprécié le réseautage avec des collègues, l'échange d'idées, ainsi que la participation aux efforts pour façonner le programme et les méthodes de recherche de la CESPM. »

-Participant au forum, 26 mars 2013

- Au cours des dernières années, la Commission a organisé un événement annuel sur la collecte de données et la recherche, qui constitue un lieu de rencontre pour que les fournisseurs de données et des représentants gouvernementaux se renseignent sur les besoins et les processus en matière de collecte de données, pour qu'ils puissent aborder des questions liées aux rapports sur les données administratives des étudiants, et qu'ils s'informent sur les recherches menées par la Commission. Au cours de l'exercice 2012-2013, on a tenu deux forums de ce type :
  - Le premier était de nature plus technique et a eu lieu le 17 avril 2012 au Nova Scotia Agricultural College, à Truro, en Nouvelle-Écosse. Des chercheurs institutionnels, des registraires et des représentants provinciaux responsables de l'éducation postsecondaire ont participé à ce forum. Le programme comportait de l'information ayant trait notamment à la présentation de données du SIEP, aux projets de recherche de la CESPM, à la méthodologie de couplage des données du SIEP, ainsi qu'une présentation par la directrice générale sur l'élaboration du programme de recherche de la Commission.
  - Pour le deuxième forum qui a eu lieu le 26 mars 2013, on a élargi l'invitation à des groupes d'étudiants, à la haute administration d'université et à des représentants provinciaux responsables de l'éducation de la maternelle à la douzième année, afin que les membres de la Commission puissent consulter les intervenants sur deux éléments fondamentaux de son programme de recherche : les mesures du progrès et des résultats des étudiants et le Programme de sondages sur les résultats des diplômés. La participation de tous a contribué à la valeur et à la pertinence de ces mesures, et à s'assurer qu'elles comblent les besoins des intervenants et que les rapports de la Commission sont efficaces.

Entente du réseau informatique éducatif du N.-B. et de l'Î.-P.-É. (RIE)

- Le réseau informatique éducatif (RIE) du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, dont la Commission est l'un des signataires, assure une connectivité entre ses membres et avec le reste du monde depuis 41 ans. D'autres avantages sont également offerts, dont les achats et les contrats de licences en commun, le partage des services de soutien, la prestation de services réseau et l'échange d'information.
- Le conseil du réseau informatif éducatif a récemment engagé un expert-conseil pour

effectuer une évaluation de la TI dans chaque établissement membre du réseau (pour évaluer les forces et les faiblesses de l'infrastructure et des processus techniques de chaque organisation), ainsi que dans le consortium (pour cerner de nouveaux secteurs de collaboration pour le groupe). En tant que membre du réseau, la CESPM a fait l'objet d'un examen sans qu'elle ait à en payer directement les frais. En fin d'exercice, on avait achevé les évaluations individuelles et ses résultats ont été présentés aux cadres supérieurs de chaque établissement. L'évaluation pour l'ensemble du consortium sera présentée aux membres du réseau informatif éducatif au cours du nouvel exercice. On s'attend à ce que les résultats de l'examen permettent au réseau de mettre au point un plan stratégique pluriannuel.

- Le réseau informatif éducatif s'est une fois de plus associé avec Interuniversity Services Inc. (ISI) en novembre 2012 pour organiser un atelier d'un jour à l'University of Prince Edward Island sur différents sujets ayant trait à Microsoft (les contrats de licence, Windows 7/8, etc.) à l'intention des membres du réseau. Une séance sur Sharepoint a aussi eu lieu à l'Université de Moncton en février 2013. Les deux événements ont attiré beaucoup de monde.
- Tous les établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard au sein du réseau informatif éducatif ont participé à l'achat commun de services Internet commerciaux pour la première fois en 2010-2011. Au cours de l'exercice actuel, le NBCC et le CCNB se sont aussi associés à ce partenariat.

Ententes interprovinciales et intra-Maritime sur le financement des programmes

- La Commission a continué d'administrer les ententes conclues avec les autres provinces canadiennes pour le placement des étudiants des Maritimes dans les programmes d'études non offerts dans la région. En 2012-2013, **490 étudiants de l'Atlantique** ont bénéficié de ces ententes.
- La Commission a également géré l'Accord de transfert régional (ATR) en vertu duquel chacune des trois provinces des Maritimes accepte de financer ses résidents inscrits dans un programme universitaire de l'une des deux autres provinces des Maritimes si ce programme n'est pas offert dans la province de résidence de l'étudiant. Par conséquent, pour l'exercice de 2010-2011, le dernier pour lequel on disposait de statistiques au moment de la préparation du budget, **1,243 étudiants** au total avaient pu bénéficier de l'ATR.
- Par ailleurs, grâce à l'entente de financement interprovincial du Collège vétérinaire de l'Atlantique, **229 étudiants de l'Atlantique** en médecine vétérinaire et en sciences vétérinaires ont reçu une aide financière en 2010-2011, dernière année pour laquelle on disposait de statistiques au moment de la préparation du budget. Cette entente est administrée par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Services financiers *(Services au provinces)*

- ***Nouveau-Brunswick :*** la Commission est chargée de la préparation du budget de la formation universitaire (qui comprend également le Collège de technologie forestière des Maritimes). Ce budget comprend le calcul des subventions de fonctionnement (subventions sans restriction, subventions pour les frais de scolarité et subventions avec restrictions) et les divers transferts au moyen des accords interprovinciaux auxquels le gouvernement participe.
- La CESPM administre aussi le budget de la formation universitaire tout au long de l'année, dont le compte de réserve du gouvernement provincial. Elle doit notamment présenter des états financiers vérifiés pour le financement de la formation universitaire de la province.
- La Commission offre un soutien au Groupe de travail des finances N.-B./CESPM et elle achemine aux établissements les fonds accordés par le gouvernement fédéral en vertu de l'Entente Canada–Nouveau-Brunswick sur les langues officielles en enseignement. Elle siège au comité bipartite qui examine les projets présentés en vertu du Programme provincial d'entretien différé des universités.
- ***Île-du-Prince-Édouard :*** la Commission est chargée de la préparation du budget de la formation postsecondaire. Elle doit notamment établir les montants prévus au budget pour les divers transferts en vertu des ententes interprovinciales auxquelles participe la province.
- La Commission achemine les fonds accordés par le ministère de la Santé au titre de la contribution de l'Île-du-Prince-Édouard aux frais de formation des résidents à l'École de médecine de Dalhousie.
- La Commission administre également le budget de l'enseignement postsecondaire au cours de l'année, y compris le compte de réserve du gouvernement provincial.

Elle doit notamment présenter des états financiers vérifiés pour le financement de la formation universitaire de la province.

Forums nationaux et internationaux

- La Commission est membre de divers comités et groupes de travail et, à ce titre, peut être déléguée par les ministres des Maritimes pour représenter les trois provinces des Maritimes.
- La Commission participe aux forums suivants :
  - Sous-comité de l'assurance de la qualité du Conseil des ministres de l'Éducation
  - Consortium pancanadien sur les admissions et les transferts
  - Comité consultatif national sur les données d'éducation postsecondaire
  - Comité de gestion stratégique
  - Sous-comité de gestion stratégique du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE)
  - Comité des rapports financiers de la région de l'Atlantique
  - Réseau international des organismes de promotion de la qualité en enseignement supérieur.

Partage du savoir

Assurance de la qualité

Publications :

- *Les étudiants d'abord : l'assurance de la qualité dans les universités des Maritimes,* Fredericton (N.-B.); janvier 2013.
- *Évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre (Politiques et procédures),* Fredericton (N.-B.); mars 2013.
- *Programmes à l'étude* : la CESPM publie de façon régulière et électroniquement des renseignements sur les projets de programmes faisant l'objet d'un examen :
  - Le 4 mai 2012
  - Le 13 juillet 2012
  - Le 15 octobre 2012
  - Le 26 février 2013

Présentations à :

- Vice-recteurs à l'enseignement : "Quality Assurance, Maritime Universities and MPHEC: A Focus on Students" (le 1 juin, 2012 – Charlottetown [Î.-P.-É.])
- Délégation afghane : "Quality Assurance, Maritime Universities and MPHEC: A Focus on Students" (le 20 septembre, 2012 – Fredericton [N.-B.])
- Nova Scotia Work Group on Quality : "Defining the MPHEC's Approach to Quality" (le 12 octobre, 2012 – Halifax [N.-É.])
- Fédération des associations de professeurs et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick : "A Focus on Students" (le 5 décembre, 2012 – Fredericton [N.-B.])
- Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (Nouvelle-Écosse) et StudentsNS : "Students at the Heart: Quality Assurance at Maritime Universities" (le 31 janvier, 2013 – Halifax [N.-É]).
- Participants au Forum sur l'assurance de la qualité : « Aperçu du projet de la Commission contexte et Normes proposées » (le 25 mars, 2013 – Sackville [N.-B.])
- Participants au Forum sur l'assurance de la qualité : « Aperçu du projet de la Commission : Mise en œuvre projetée » (le 25 mars, 2013 – Sackville [N.-B.])

Ateliers avec :

- Université Sainte-Anne et Nova Scotia Agricultural College : Ateliers sur l'assurance de la qualité (avril 2012)

Données et d'information

Publications :

- Tendances de l'Enseignement Supérieur dans les Maritimes. *Les étudiants internationaux dans les universités des Maritimes.* Volume 9, numéro 3, Fredericton (N.-B.); mai 2012.
- *Les frais accessoires et frais de résidence pour les étudiants de premier cycle 2011-2012*. juin 2012.
- *Droits de scolarité, frais accessoires, et frais de résidence 2012-2013*. Octobre 2012.
  - Les données sur les inscriptions et les équivalents à temps plein; en décembre 2012, dix tableaux sur les statistiques sur les inscriptions ont été préparés et les bases de données connexes ont été offertes par téléchargement.
  - Inscriptions par province, établissement et régime d'études (2007-2008 à 2011-2012)
  - Inscriptions au premier cycle par province, établissement et régime d'études (2007-2008 à 2011-2012)
  - Inscriptions aux deuxième et troisième cycles par province, établissement et régime d'études (2007-2008 to 2011-2012)
  - Équivalents à temps plein (ETP) en date du 1er décembre par province, établissement et régime d'études (2007-2008 à 2011-2012)

- Inscriptions des étudiants internationaux par province, établissement et régime d'études, et comme pourcentage du nombre total d'inscriptions (2007-2008 à 2011-2012)
- Inscriptions par province, domaine d'études principal et niveau d'études (2007-2008 à 2011-2012)
- Inscriptions par province d'études, province d'origine et niveau d'études (2007-2008 à 2011-2012)
- Inscriptions par province, établissement et sexe (2007-2008 à 2011-2012)
- Inscriptions par province, domaine d'études et sexe (2007-2008 à 2011-2012)
- Inscriptions par province, établissement et groupe d'âge (2007-2008 à 2011-2012)

- *Statistiques sur les diplômes décernés*; en mars 2013, trois tableaux sur les statistiques sur les inscriptions ont été préparés et les bases de données connexes ont été offertes par téléchargement.
  - Diplômes décernés par province, établissement et type de diplôme (2007 à 2011)
  - Grades décernés par province, type de diplôme et orientation du programme (2007 à 2011)
  - Grades de premier cycle décernés par province, établissement et domaine d'études (2007 à 2011)

- Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes. Connaissances transférables : de nombreux étudiants obtiennent des crédits universitaires pour leurs études postsecondaires antérieures. Volume 10, numéro 1, Fredericton (N.-B.); janvier 2013

Présentations à :

- Participants au Forum sur la collecte de données et la recherche : « Intendance des données » (le 17 avril 2012 – Truro [N.-É.])
- Participants au Forum sur la collecte de données et la recherche : « Élaboration du programme de recherche de la CESPM » (le 17 avril 2012 – Truro [N.-É.])
- Participants au Forum sur la collecte de données et la recherche : « Programme de sondages auprès des diplômés » (le 17 avril 2012 – Truro [N.-É.])
- Participants au Forum sur la collecte de données et la recherche : « Inscriptions et diplômes décernés : dernières tendances » (le 17 avril 2012 – Truro [N.-É.])
- Participants au Forum sur la collecte de données et la recherche : « Numéro d'identification provincial de l'élève » (le 17 avril 2012 – Truro [N.-É.])
- Participants au Forum sur la collecte de données et la recherche : « Soumission de données au SIEP » (le 17 avril 2012 – Truro [N.-É.])
- Participants au Forum sur la collecte de données et la recherche : « Validation des données du SIEP et des données de sortie de la CESPM » (le 17 avril 2012 – Truro [N.-É.])
- Higher Education Quality Council of Ontario: "The MPHEC Data and Information Framework" (le 18 mars 2013 – Ottawa, [Ont.])
- Participants au Forum sur la collecte de données et la recherche : « Mesures du progrès et des résultats des étudiants » (le 26 mars 2013 – Sackville [N.-B.])

AUTRE

Publications :

- *Évaluation des programmes universitaires avant leur mise en œuvre (Politiques et procédures),* Fredericton (N.-B.); mars 2013.
- *La prochaine étape de l'évolution de la CESPM. Plan d'activités pluriannuel de 2012-2013 à 2014-2015,* Fredericton (N.-B.); avril 2012
- Réseau informatique éducatif du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. *Rapport annuel,* Novembre 2012.
- *Rapport annuel – Faits saillants de l'année 2011-2012,* Fredericton (N.-B.); octobre 2012.

Présentations à :

- Moncton Rotary Club: "What Google Won't Tell You" (le 25 février 2013 – Moncton [N.-B.])